

Aujourd'hui



A3 PLAGE

La plage de Montréal a finalement ouvert au grand plaisir de près de 3000 personnes que n'a pas arrêtées un soleil un peu timide et qui se sont promis de revenir.

S3 MONDIALE

L'Allemagne fédérale remporte la Coupe du monde de soccer par un but sur penalty à la 84^e minute qui a soulevé contre l'arbitre la colère des Argentins défaits.

A3 PETITE BOURGOGNE

Vingt-six organisations communautaires de la Petite-Bourgogne se regroupent au sein d'une coalition pour réclamer des autorités un plan d'action contre la drogue.

B3 ALBANIE

L'Albanie accuse, sans les nommer, certaines ambassades occidentales à Tirana de retarder la délivrance de visas à 6000 Albanais réfugiés dans leurs locaux.

S10 RÉGATES

Les Américains ont dominé la 52^e édition des Régates de Valleyfield et remporté 13 des 17 finales, le grand vainqueur étant James King, qui a fini en force.

Début des négociations sur les pluies acides

Mulroney et Bush annoncent pour la semaine prochaine une rencontre au niveau ministériel

d'après AFP et UPI
HOUSTON, Texas

Le Canada et les États-Unis engageront des négociations ce mois-ci en vue d'en arriver à un accord bilatéral sans précédent pour réduire les émissions polluantes, autrement dit les pluies acides, ont annoncé hier à Houston, au Texas, le premier ministre Brian Mulroney et le président américain George Bush.

Les pluies acides sont devenues un problème de pollution de plus

en plus grave et le principal sujet de friction entre le Canada et les États-Unis.

Les deux pays entendent réduire de 50 p. cent d'ici à l'an 2000 les émissions de dioxyde de soufre des usines du nord des États-Unis qui retombent sous forme de pluies acides des deux côtés de la frontière américano-canadienne détruisant lacs et forêts.

M. Mulroney, qui a eu un entretien avec M. Bush, à la veille du sommet des sept pays les plus industrialisés, s'est déclaré «très

heureux» de la décision américaine. «Cette journée, je pense, restera pour longtemps une date marquante dans l'histoire des relations entre nos deux pays dans ce domaine important et névralgique de la protection de l'environnement commun», a-t-il dit, soulignant le «changement significatif» de la position américaine.

Dans cette perspective, M. William K. Reilly, directeur de l'U.S. Environmental Protection Agency (EPA), l'organisme central américain de protection de l'environnement, et le ministre de l'Environnement du Canada, M. Robert de Cotret, se rencontreront le 16 juillet à Ottawa pour des discussions préliminaires. Des négociations formelles devraient débuter peu après, ont indiqué MM. Bush et Mulroney.

Le Canada faisait pression depuis des années sur les États-Unis pour un traité bilatéral engageant les États-Unis à réduire leurs émissions polluantes.

Un accord bilatéral entérinera formellement ce que les deux

pays font pour limiter les émissions polluantes, confirmant les objectifs. Le Canada a son propre programme depuis 1985. Mais l'accord pourrait également déterminer un programme de vérifications, d'échanges d'informations, des méthodes pour résoudre d'éventuels conflits, et établir une commission mixte chargée de superviser sa mise en application.

Les dirigeants canadiens s'étaient heurtés à l'hostilité de l'administration du président Ro-

VOIR PLUIES EN A2

Gorbatchev fait une demande d'aide formelle aux Sept

AFP, CP, UPI et Reuter
HOUSTON, Texas

Le président soviétique Mikhail Gorbatchev a envoyé une lettre à son homologue américain George Bush, hôte du sommet économique de Houston, demandant aux sept puissances industrielles une assistance technique et des crédits pour soutenir ses réformes, a annoncé hier la Maison-Blanche.

La veille, le conseiller de Bush pour les affaires de sécurité nationale, Brent Scowcroft, avait indiqué que Gorbatchev avait demandé à d'autres dirigeants occidentaux, et non directement aux États-Unis, une aide alimentaire et sous forme d'autres produits de consommation afin de «donner de l'espoir au citoyen soviétique» pendant la période de deux ans lors de laquelle il mettra en application son programme de réformes économiques.

La lettre à Bush sera la «base» des discussions du Groupe des Sept, aujourd'hui, demain et mercredi, sur le sujet controversé de l'aide à l'Union soviétique, a indiqué le porte-parole de la présidence américaine, Marlin Fitzwater.

Les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, la RFA, ainsi que la Communauté européenne, consacreront une bonne partie de leurs travaux à l'aide à l'URSS, l'une des questions qui les divisent. Bonn et Paris prônent une assistance financière directe alors que Washington, Tokyo et Londres n'y sont pas favorables.

Dès avant le sommet, Bush a discuté de la question à Houston avec les premiers ministres Toshiaki Kaifu, du Japon, et Brian Mulroney, du Canada, samedi et hier.

VOIR GORBACHEV EN A2

UN DIMANCHE PAS COMME LES AUTRES



Il n'y avait pas beaucoup d'entrain dans les épiceries

RAYMOND GERVAIS

«Celui qui a sorti ça est certainement célibataire et n'a aucun respect pour la famille», lance Sylvie Dion, caissière au Supermarché Métro André-Grasset.

La remarque est venue, spontanée, du fond du cœur.

«Mon mari travaille du lundi au vendredi et on n'avait que le dimanche ensemble. Maintenant, je suis obligée de travailler durant la seule journée de la semaine que nous avions à nous. Je trouve ça très ennuyeux et décevant», d'ajouter la caissière.

Cette opinion semble partagée par les employés de supermarchés rencontrés hier, lors du premier dimanche d'ouverture des grandes surfaces d'alimentation au Québec.

Qu'on travaille chez Steinberg, Métro, IGA ou Provigo, la réaction est la même parmi les employés. «Ça 'écœure' purement et simplement...», de dire un autre employé.

Le gérant du Métro André-Grasset, Denis Héu, partage la même opinion que ses em-

VOIR DIMANCHE EN A2

On n'a pas pensé aux familles, croit la caissière Sylvie Dion qui se retrouvait à son poste sans beaucoup d'enthousiasme.

PHOTO ANDREW TAYLOR, La Presse

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	B4 à B8
marchandises.....	B8, B9
emplois.....	B9
automobiles.....	B9, C7, C8
propositions d'affaires.....	A7
Arts et spectacles	
informations.....	A8
ciné-horaire.....	A10, A11
festival de jazz.....	A8, A9
télévision.....	A10
Décès.....	C8
Étes-vous observateur? ...	B4
Feuilleton.....	B5
Horoscope.....	B8
Le bridge.....	B5
Le monde.....	B3
Loterie.....	A4
«Mot mystère».....	B9
Placements.....	A6

Cahier sports

Rejean Tremblay.....	S-8
Philippe Cantin.....	S-9

Wimbledon: les deux Sébastien gagnent le double junior



RÉJEAN TREMBLAY

envoyé spécial

La Presse À WIMBLEDON

Il était huit heures moins quart à Wimbledon. Sur le court numéro 3, un des courts de Wimbledon couvert par les caméras de télévision.

Huit heures moins quart et le soleil se couchait sur le tournoi de tennis le plus prestigieux au monde. Sébastien Lareau et Sébastien Leblanc, 16 ans tous les deux, posaient pour les photographes et pour la télévision avec la Coupe des champions juniors en double de Wimbledon, arrachée à leurs adversaires sud-africains, ceux-là même qu'ils avaient battus en finale à Roland-Garros.

Les deux grands garçons acceptaient les félicitations avec leur habituelle réserve... surprenante. Le court numéro 3 est placé tout près de l'édifice du court central. Tellement près d'ailleurs que l'arrivée de Stefan Edberg qui venait chercher son trophée et présider le banquet d'honneur aux champions, avait dérangé les joueurs pendant leur match.

Et avec ses ombres allongées

par le soleil couchant, le court central prenait une dimension encore plus impressionnante.

«Ça nous fait réaliser qu'il y a encore une longue route à parcourir avant d'arriver au court central», dit Lareau.

Les petits gars développent rapidement une mentalité de pro. Un tournoi terminé, il faut penser au prochain. Et ils ne s'en ca-

chent pas, le prochain, le vrai prochain, c'est le US Open. Les vlimeux visent un Grand Chelem mais se gardent bien de le dire.

Et pourquoi pas? Une mentalité de gagnateurs, c'est ça.

Si on voulait vraiment comparer, on dirait que les Sébastien sont des choix de première ronde

au hockey. Sauf qu'on ne peut pas comparer. Jamais un Canadien, encore moins un Québécois, n'a vraiment fait partie de l'élite mondiale à ce niveau.

Or, en simple, Leblanc est septième au monde et à Wimbledon, il a été vaincu par le gagnant éventuel du tournoi, l'Indien Leander Paes. En double, les Sébastien sont numéro 1. Sans discussion.

C'est sûr qu'ils n'ont pas gagné leur titre sur le court central. Ni même sur le Un, comme ils s'y attendaient samedi. Mais pour avoir suivi de la première à la dernière seconde, leur difficile match contre Marsh et Ondruska, je sais que la tension était énorme. Palpable.

VOIR WIMBLEDON EN A2

SUITE DES INFORMATIONS EN S8

Edberg bat Becker

La pluie n'aura pas eu raison du jazz

BRUNO DOSTIE

Neuf cent mille personnes ont visité le village du jazz en dépit du mauvais temps, trois spectacles seulement ont été annulés, et même avec 100 000 visiteurs de moins que l'an dernier, les ventes d'aliments, boissons et

souvenirs ont été supérieures, avec un total de l'ordre du million et demi de dollars.

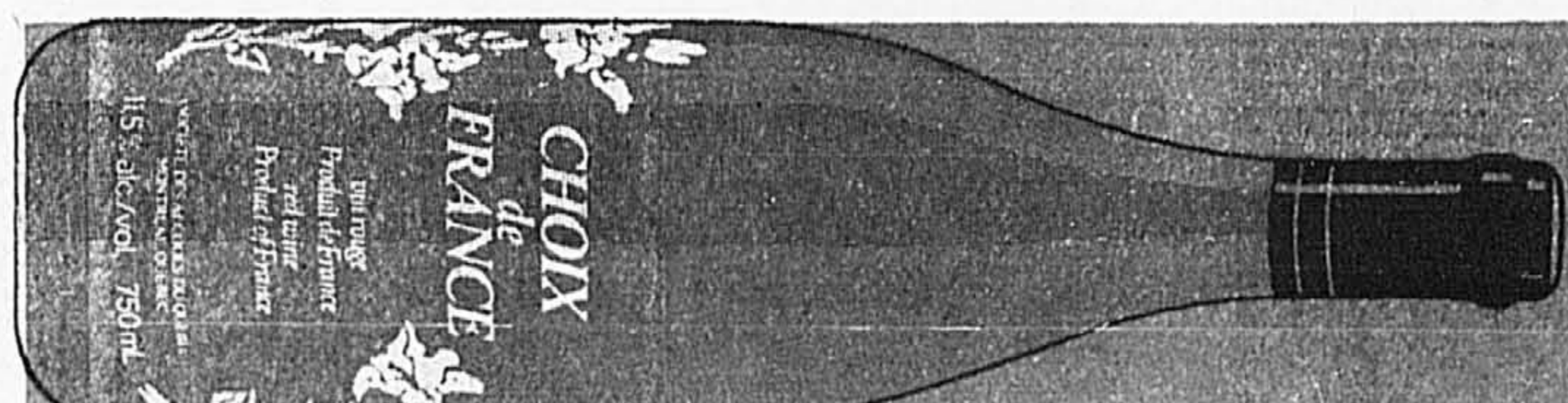
L'objectif d'aller chercher un autre million et demi avec les ventes de billets, pour les 58 concerts présentés en salle, a lui aussi été atteint.

Les organisateurs du Festival

international de jazz de Montréal parlaient donc hier, au moment de dresser un premier bilan de sa onzième édition, d'«un succès à l'abri des intempéries». La meilleure preuve en étant selon eux l'affluence à la grande fête salsa

VOIR JAZZ EN A2

SUITE DES INFORMATIONS EN A8 ET A9



Vive la France!
célébrez avec CHOIX de FRANCE!

Disponible en rouge et en blanc dans les formats 375mL et 750mL.

SUITE DE LA UNE

PLUIES

Début des négociations sur les pluies acides

nald Reagan. Mais M. Bush, qui se veut le «président de l'environnement», avait accepté en février 1989 d'engager des négociations une fois que le Congrès aurait adopté une nouvelle loi dite de «l'air pur» prévoyant notamment une réduction de 50 p. cent des émissions de dioxyde de soufre d'ici à l'an 2000.

Les deux chambres du Congrès ont adopté des textes similaires à celui proposé en juillet 1989 par M. Bush. Elles doivent maintenant se mettre d'accord sur un texte commun.

«Nous avons fait de grands progrès et nous devons en être tous les deux satisfaits», a déclaré M. Bush, remerciant M. Mulroney et le Canada pour leur «patience et leur compréhension. Il a cependant souligné qu'il restait «beaucoup à faire», et a «promis» que les États-Unis coopéreraient.

On souligne du côté américain que les deux pays négocieront un «accord» et non un «traité», comme le Canada le voulait. Les responsables américains n'entendent pas recommencer le long processus de décision au Congrès pour un traité, qui devrait être ratifié par le Sénat.

Mais on souligne également de source proche de l'administration américaine que M. Mulroney, grâce à cette déclaration sur l'engagement prochain de négociations, peut se targuer d'une importante victoire alors qu'il est en sérieuse difficulté politique.

GORBATCHEV

Gorbatchev fait une demande d'aide formelle aux Sept

Le premier n'est pas chaud pour aider l'URSS tant que ce pays n'acceptera pas de restituer les îles Kouriles saisies en 1945. Le second a toutefois plaidé hier pour une aide à Gorbatchev.

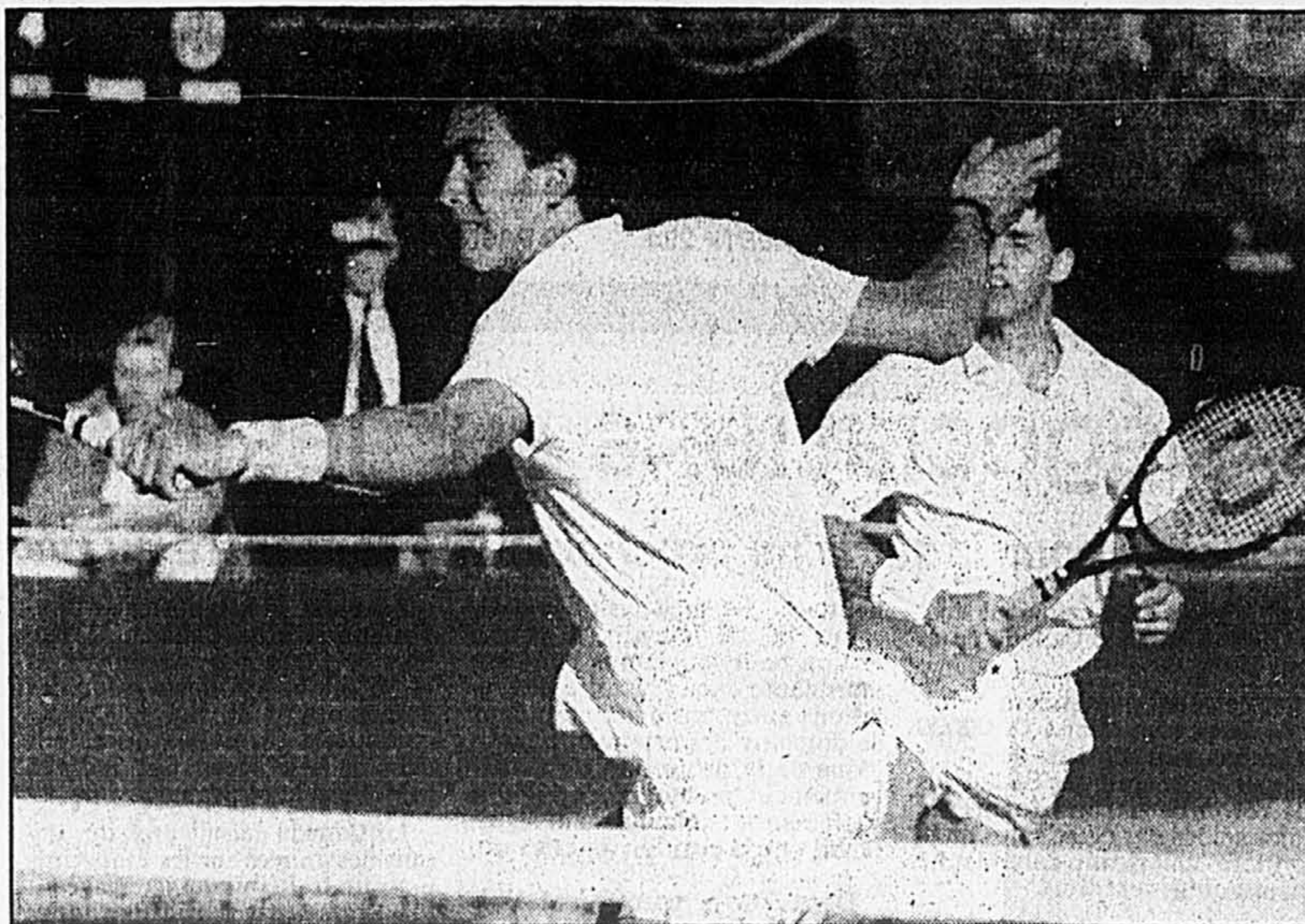
Interrogé par le réseau américain ABC, Mulroney a estimé qu'il doit y avoir, à l'occasion du sommet du G-7, «une réponse» à la demande d'aide de Gorbatchev. «Où en serions-nous si Mikhaïl Gorbatchev était écarté par les conservateurs? Nous serions dans une mauvaise position. Il y a un risque et une réponse doit être donnée», a souligné le chef du gouvernement canadien.

L'URSS «a besoin d'assistance technique, de transferts de technologie, de coopération économique et d'échanges commerciaux et chacun d'entre nous peut répondre différemment, mais il doit y avoir au total une action significative», a-t-il poursuivi.

«Glasnost et perestroïka sont dans notre intérêt, en tant que Canadiens et Nord-Américains», a insisté Mulroney. «Mikhaïl Gorbatchev est un dirigeant hors pair et un homme d'un courage hors du commun», a-t-il affirmé. «Il y a actuellement un changement fondamental dans l'attitude de l'Union soviétique».

Les propos du premier ministre canadien ont été accueillis avec fraîcheur, au cours de la même émission, par les chefs de diplomatie britannique et américaine.

Douglas Hurd, secrétaire du Foreign Office, a lancé un appel à la prudence au plan militaire et a souhaité que Moscou remette de l'ordre et «reprenne les trous au fond de ses poches avant que les pays industrialisés lui donnent de l'argent». Tout en réaffirmant le soutien du gouvernement américain au président soviétique, le secrétaire d'État James Baker a souhaité quant à lui que Moscou fasse davantage et a souligné que les États-Unis devront changer leur législation pour pouvoir fournir une aide directe à



Sébastien Leblanc, à gauche, et Sébastien Lareau au cours du match qui leur a assuré le championnat junior en double à Wimbledon, hier.

PHOTO AP

Moscou.

Baker avait indiqué la veille que le sommet de Houston «dans son ensemble» ne recommanderait «probablement pas» une assistance économique à l'URSS. Il a toutefois souligné que les Sept étaient plus unis quant à une aide technique, à laquelle les États-Unis sont favorables. Ils ont d'ailleurs proposé une telle assistance à Gorbatchev au sommet de Malte l'an dernier.

Le message de Gorbatchev, que Bush a reçu le 4 juillet, ne formule aucune requête spécifique et ne demande pas que l'URSS puisse participer aux discussions économiques des Sept, comme le président soviétique l'avait suggéré dans un message analogue au président François Mitterrand en juillet 1989, lors du précédent sommet des Sept, à Paris.

Dans son nouveau message, Gorbatchev explique les réformes qu'il a entreprises et «demande que les pays participant au sommet de Houston envisagent de fournir une assistance économique de nature technique et des crédits qui pourraient être utiles à ses réformes», a précisé Fitzwater. Un autre porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que c'était la première fois que le président soviétique demandait des crédits. Il n'a pu dire quelles formes ceux-ci pourraient prendre.

Gorbatchev, qui avait fait part de son désir d'obtenir une aide occidentale dans une lettre au premier ministre britannique Margaret Thatcher avant le sommet de l'OTAN à Londres, aurait également envoyé au chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et au président François Mitterrand des messages similaires à celui envoyé à Bush, selon des sources américaines.

Scowcroft avait réaffirmé samedi qu'il était «très difficile» pour les États-Unis de répondre favorablement aux demandes soviétiques tant que des réformes économiques réelles n'auraient pas été adoptées en URSS, afin que l'aide occidentale ne soit pas dilapidée. Le conseiller de Bush avait laissé entendre que Washington ne fournirait pas d'aide alimentaire, affirmant que celle-ci était «la pire forme d'assistance» car elle ne suscite pas de croissance économique.

Il avait souligné que la meilleure aide était les investissements et il avait ajouté qu'il serait peut-être possible d'aider les Soviétiques à rationaliser leurs systèmes de transports et de mise en marché des récoltes agricoles.

Interrogé hier soir depuis Mos-

cou au réseau américain CBS, Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, déclarait: «Nous avons demandé une aide et une coopération économiques en fait des crédits. Nous devons naturellement utiliser ces crédits avec sagesse. Mais c'est au sommet de Houston de décider. Ce n'est pas notre problème».

Guerassimov a d'autre part déclaré que les États-Unis devraient trouver «une sorte d'accommodement» avec Cuba qui permettrait à ce pays de réduire sa dépendance économique vis-à-vis de l'URSS. «C'est notre obligation» d'aider Cuba, a dit Guerassimov, sur l'aide soviétique à Cuba, parce que comme un obstacle par les Américains à toute une assistance financière à l'URSS.

«Pour améliorer la situation, nous suggérons que vous examinez à nouveau la situation avec Cuba et peut-être vous pourriez trouver une sorte d'accommodement. Cuba n'est plus une menace pour vous», a expliqué le porte-parole, qui a ajouté que l'URSS «est en train de changer ses relations économiques» avec des pays comme le Vietnam et Cuba pour évoluer d'un système de subventions vers «les lois du marché».

WIMBLEDON

Wimbledon: les deux Sébastien gagnent le double junior

«Sur le gazon, on ne peut pas se permettre le moindre relâchement. Un faux bond et vous perdez votre service. Et alors, vous êtes dans le trouble», expliquait Lareau après le match.

«Et puis, à Paris, on était des inconnus. Ici, on était les favoris, c'est une grosse différence. La satisfaction est encore plus grande».

Ils se sont bien battus. Les Sébastien forment une vraie équipe. Dans le premier set, c'est Leblanc qui allait bien. Il sert comme un pro et quand il est en confiance, il est mauvais sur un court. Dans le deuxième set, c'est Lareau qui a pris la relève quand son compagnon a connu un passage à vide. Et quand les deux ont mis de la pression dans le set décisif, les Sud-africains ont croulé.

«Ils n'ont pas de complexe, c'est certain, ils sont les meilleurs au monde dans leur discipline chez les juniors. Mais ils n'ont pas non plus la grosse tête. Ils ont des objectifs, ils sont disciplinés et ils suivent leur programme à la lettre», soulignait leur coach André Lemaire, plus exténué que ses joueurs.

Denis Lareau, le père de Sébastien, a suivi le tournoi de Wimbledon. Lui aussi est conscient que pour la première fois, des Québécois sont dans une position leur permettant de vraiment viser une place dans l'élite mondiale. Même si la route est longue et difficile, même si bien des événements peuvent survenir au cours des trois ou quatre prochaines années. Rien n'est plus fragile qu'un joueur de tennis.

Si vous voulez avoir une idée du calibre de ces jeunes gaillards, sachez que Marcos Ondruska, le finaliste d'hier, est le même gamin qui a battu Martin Lareau dans les qualifications de Wimbledon il y a deux semaines!

«Nous allons continuer selon notre plan, Guy Leblanc (le père de Sébastien) et moi. Mais ça coûte très cher malgré l'aide que fournit Tennis-Canada», a-t-il expliqué.

Lui aussi était vidé après cette finale fertile en rebondissements.

Les Sébastien rentrent au pays aujourd'hui. En fait, seul Lareau

revient à Montréal pour subir des traitements au dos. Il a été visiblement ennuyé au cours des trois derniers matchs du tournoi. Leblanc, lui, va à Toronto pour y disputer un tournoi canadien.

Je ne sais pas ce que l'avenir leur réserve. Je ne sais pas s'il faudra les couvrir en Australie, en Italie, au Japon s'ils deviennent des superstars du tennis international. Personne ne le sait. La bagarre est tellement acharnée au sommet de la pyramide qu'une vingtaine des 150 millions de joueurs de tennis du monde réussissent à s'y hisser.

Mais pour les avoir suivis à Wimbledon, pour les avoir vus se battre dans des situations difficiles, je peux juste dire une chose.

Quoiqu'il arrive, ces deux garçons sont des gagnants.

Le complexe des porteurs d'eau et du petit pain, ils l'ont laissé à d'autres. Roland-Garros et Wimbledon en un mois, qui dit mieux!

JAZZ

La pluie n'aura pas eu raison du jazz

du boulevard René-Lévesque, qui malgré la pluie, a attiré entre 50 000 et 75 000 personnes selon les sources.

Mais leur «meilleur coup» reste la concentration des activités sur le site unique de la Place des Arts, ont-ils affirmé.

Alain Simard et André Ménard convenaient hier d'un certain engorgement des lieux, et disent étudier quelques solutions pour l'an prochain. Mais ils écartent toutefois un retour à la rue Saint-Denis.

En attendant la fin des travaux à la Place des Arts, et la prise de possession d'une esplanade au moins deux fois plus vaste en 1992, ils déplaceront vraisemblablement la tente du Théâtre Alcan, qui obstruait partiellement l'accès au village du jazz, et ils utiliseront davantage la rue Saint-Urbain pour désencombrer un peu l'axe principal de la rue Sainte-Catherine.

Pour le reste, les organisateurs comptent sur une meilleure information et sur une plus grande familiarité du public avec les lieux, pour qu'il profite comme les initiés l'ont fait cette année, des nombreux passages intérieurs du Complexe Desjardins, de la Place des Arts et du métro, pour circuler sans écueil d'une extrémité du site à l'autre.

À défaut d'accidents, d'accidents, de pépins ou de déficit, la météo constituant la seule ombre au tableau, les critiques quand il y en a, se reportent sur la programmation.

Aux yeux des organisateurs, elles ne tiennent pas davantage. Ils affirment d'abord que leur programmation reste à 80 p. cent jazz, et que même les Keith Jarrett et les Stanley Jordan que d'aucuns ont l'impression d'avoir assez vus à Montréal, se sont surpassés cette année.

La présence de plus de 50 représentants de médias du Canada anglais et de l'étranger démontrent au contraire que son rayonnement international ne fait que croître. Sans parler de l'image positive de tolérance qu'il répand au Canada anglais en ce contexte d'après Meech.

Et le succès de public des spectacles gratuits, qui offraient un contenu beaucoup plus audacieux cette année, fait plus que confirmer selon eux, la justesse de leurs choix.

Ils voient dans l'achalandage du site en après-midi, et dans le succès décapé de la Petite École du Jazz avec l'arrivée de Jacques L'Heureux de *Passe-Partout*, un indice d'un plus grand intérêt du public familial pour le Festival.

Et un premier examen des formulaires de carte de crédit indiqueraient selon eux qu'ils n'y avait pas moins de touristes cette année. Le vice-président du Festival André Ménard a d'ailleurs eu des mots très durs, hier, pour les hôteliers du centre-ville qui se plaignaient la semaine dernière, de connaître un creux de vague.

«Les grands hôtels, c'est fait pour dormir, mais il serait temps qu'ils se réveillent. Ils ne font aucun effort pour profiter du Festival. Jamais ils ne nous ont contacté, par exemple, pour organiser des forfaits incluant les billets de spectacles. Qu'ils améliorent leur marketing. On n'est pas des agents de voyage. On n'organiserait pas les forfaits à leur place.»

A d'autres qui ont laissé entendre que le départ de la rue Saint-Denis et l'interdiction des bouteilles et des canettes sur le site, avaient pour but d'assurer au Festival un monopole sur la vente de bière, le président Alain Simard a répondu que c'est un règlement municipal plus ancien, et des exigences évidentes de sécurité, qui expliquaient l'interdiction. «Et le résultat, c'est qu'il n'y a pas de gens saouls. Ils ne peuvent pas apporter leur caisse. Et d'après nos ventes, il se consomme en moyenne un demi verre de bière par visiteur.»

Les organisateurs ont annoncé hier que l'an prochain, le Festival de jazz se tiendrait du 28 juin au 7 juillet. En 1992, parce qu'il serait trop près de la Saint-Jean en commençant comme d'habitude le dernier vendredi de juin, il aura lieu du 1er au 11 juillet.

En cette année du 350e anniversaire de la fondation de Montréal, Alain Simard a confirmé les contacts avec les responsables des célébrations, et déclaré qu'ils avaient quelques idées sur la façon de s'y associer. Mais rien n'est encore décidé.

Le grand événement populaire sera de nouveau présenté sur René-Lévesque l'an prochain. Mais ses vedettes ne sont pas encore choisies. Sauf que les critères d'alternance entre les spectacles d'écoute et de participation, de rencontre entre les communautés culturelles, et de présentation d'artistes qui ne se produiraient jamais à Montréal autrement, continueront à les guider.

Pour le reste, on compte améliorer, raffiner, pas grossir. «Le Festival doit rester dans des paramètres vivables», a rappelé André Ménard.

DIMANCHE

Il n'y avait pas beaucoup d'entrain dans les épiceries

ployés. Lui aussi il a trouvé difficile, un dimanche, de quitter son foyer pour venir travailler.

«C'est le début d'une nouvelle époque dans l'alimentation et il est bien évident que la décision d'ouvrir les magasins le dimanche ne plait pas aux employés, et c'est normal. Il va falloir que bien des gens modifient leur façon de vivre et ce ne sera pas facile», déclare-t-il.

M. Hétu s'interroge aussi sur la rentabilité d'ouvrir le dimanche d'ici l'automne.

«Ce matin nous sommes comme un gros dépanneur, la grande majorité des clients ne viennent que pour quelques articles, du lait, du pain, du beurre, des boissons gazeuses. Les véritables commandes sont rares», ajoute-t-il.

L'épicier est persuadé que de nombreux petits commerçants ne pourront résister à la concurrence.

«Les grandes chaînes d'alimentation vont briser les reins des dépanneurs du coin», conclut le gérant du Métro.

Si la décision ministérielle de permettre l'ouverture des grandes surfaces le dimanche déplaît à la grande majorité des employés et même des gérants, les consommateurs réagissent différemment.

Pour Pierrette Bouchard, ça fait longtemps que les grandes chaînes d'alimentation auraient dû ouvrir le dimanche.

«Mon mari et moi passons six mois par année en Floride. Nous sommes habitués à faire notre marché le dimanche. Je trouve cela pratique de faire l'épicerie après la messe. De plus, je suis certaine que cela va créer des emplois éventuellement», ajoute Mme Bouchard.

Un autre consommateur, qui sortait de l'épicerie avec quelques articles, a indiqué pour sa part qu'il continuerait à faire son marché durant la semaine, mais qu'au lieu de se rendre chez le dépanneur le dimanche pour une boîte de céréales oubliée, il irait désormais au supermarché.

«C'est moins cher ici qu'au dépanneur», constate Guy Couture.

Pierre Létourneau, un vendeur de croûtilles rencontré alors qu'il s'approchait de la caisse avec un panier plein à craquer, a indiqué qu'il faisait exceptionnellement son marché aujourd'hui parce qu'il venait d'emménager dans un nouveau logement.

Mais il n'est pas en faveur de

cette nouvelle pratique commerciale.

«C'est une décision qui ne fait l'affaire de personne, autant chez les 'gros' que chez les 'petits'», dit-il.

«La meilleure solution à mon sens serait d'ouvrir jusqu'à neuf heures tous les jours de la semaine et de fermer le dimanche. Les gens auraient ainsi le temps de faire leur épicerie après leur travail», a indiqué M. Létourneau.

Le propriétaire de plusieurs marchés Métro qui visitait ses différents commerces précise pour sa part qu'il n'avait pas le choix d'ouvrir le dimanche.

«Mon principal compétiteur ouvre, si je ne veux pas perdre mes clients il faut que je fasse de même. La compétition est féroce dans le domaine de l'alimentation et il faut embarquer lorsque c'est le temps», dit l'homme d'affaires Denis Messier.

Face aux objections de plusieurs de ses employés qui manifestaient à l'extérieur avec des pancartes sur lesquels on pouvait lire «Le dimanche aux familles», M. Messier est persuadé qu'il trouvera certainement du personnel qui acceptera de travailler le dimanche.

«Tout changement nécessite une période de rodage et je vais d'abord évaluer si l'ouverture le dimanche est rentable pour tous nos magasins. Je ne forcerai pas mes employés à travailler le dimanche s'ils ne le veulent pas, j'engagerai du personnel supplémentaire pour cette journée», assure M. Messier.

Le gérant du magasin Steinberg situé aux Galeries d'Anjou, Jean-Jacques Poulin, affirme quant à lui que si l'ouverture le dimanche est bonne pour l'entreprise, les employés devront s'en accommoder, cela leur permettant peut-être de sauver leur emploi.

Rencontré hier, face au marché Métro situé à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la 16^e Avenue à Rosemont, François Lauzon, président du local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), a révélé que 10 équipes de surveillants du syndicat s'étaient proménées hier dans les différents marchés d'alimentation de la ville afin de vérifier si la loi était respectée.

La nouvelle législation permet aux supermarchés d'ouvrir le dimanche à la condition de n'avoir pas plus de cinq employés sur le plancher.

Seuls les établissements qui possèdent une boulangerie sur place ont droit à un sixième employé.

Or, la patrouille syndicale a noté hier, certaines irrégularités dans plusieurs magasins.

Des «agents de sécurité», portant le tablier et le brassard, supposément sur place pour s'assurer que les consommateurs ne soient pas tentés par le diable, ne se gênaient pas pour donner un «petit coup de main» à leurs collègues en indiquant, par exemple, où se trouvait tel aliment ou encore en allant chercher à l'entrepôt un article qui ne se trouvait pas sur les tablettes.

On pouvait d'ailleurs constater certaines de ces irrégularités lors de sa visite dans des établissements. Un gérant ne s'est d'ailleurs pas caché pour dire qu'il espérait bien que ses «agents de sécurité» répondent aux clients si ces derniers demandaient leur assistance pour trouver un produit.

«J'espère bien qu'ils vont répondre, ils ne sont pas muets», a déclaré le gérant.

Le représentant syndical Lauzon entend quant à lui dès ce matin faire parvenir une liste des établissements pris en défaut au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ouverture du dimanche: ça maugrée aussi en Ontario

d'après Canadian Press

■ Les magasins et établissements commerciaux de nombreuses villes ontariennes ont ouvert leurs portes hier dimanche pour la première fois sans crainte d'être passibles d'une amende pour infraction aux lois régissant les heures d'ouverture des commerces.

Mais tout le monde n'était pas satisfait de la nouvelle réglementation, tant s'en faut.

«J'y suis complètement opposé», de dire Diane Coulter dans un petit stationnement de Chatham. «J'ai de la peine pour les gens qui travaillent. C'est la seule journée réelle de congé.»

A l'Heritage Mall d'Owen Sound, un groupe de protestataires ont manifesté sous une pluie battante contre l'ouverture des commerces le dimanche.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

632

à quatre chiffres

6000

ABONNEMENT

285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8h à 17h.

GRANDES ANNONCES

Détailants

285-7202

National, Télé-Press

285-7306

Vacances, Voyages

285-7265

Carrières et professions,

nomination

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003592) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS

285-7272



28-1-01

LUNDI
9 JUILLET 1990

NE MANQUEZ PAS LES CAHIERS

SUPER-AUBAINES D'ÉTÉ

LES MERCREDIS 11, 18 ET 25 JUILLET

PUBLIÉS DANS

La Presse

Mobilisation générale contre le crack dans la Petite-Bourgogne

MARTIN PELCHAT

Blancs, Noirs, anglophones et francophones de 26 organisations et groupes communautaires de la Petite-Bourgogne viennent de se regrouper pour la première fois au sein d'une coalition qui tentera d'obtenir des autorités la mise en oeuvre d'un plan d'action pour sauver le quartier des ravages du crack et des autres drogues.

C'est un cri d'alarme que lancent les membres de la Coalition de la Petite-Bourgogne; ce quartier du sud-ouest de Montréal où presque chaque nuit est troublée par des coups de feu et par les allées et venues des vendeurs de crack et de leurs clients.

Des centres d'hébergement pour ex-psychiatisés, pour femmes ou pour itinérants (Corporation Lucien-L'Allier, Benedict Labre House, Logifem, Amitié-Soleil), aux groupes pour l'avancement des Noirs (UNIA), en passant par les maisons de jeunes (Youth in motion, YMCA), l'école élémentaire, et certains leaders religieux (Paroisse St-Anthony, Union United Church), on réclame maintenant que Québec, Montréal et la police de la CUM participent à l'élaboration d'un plan de sauvetage de la Petite-Bourgogne.

Le portrait qu'ils tracent du quartier est cauchemardesque: les enfants trouvent chaque matin dans le parc Campbell-Centre des seringues contenant du sang et des sachets qui servaient à em-

baller la cocaïne et surtout les roches de crack.

Le commerce de la drogue est florissant dans l'îlot Saint-Martin, un complexe de HLM sacré «modèle de rénovation urbaine» au début des années 70, situé dans le quadrilatère formé des rues Des Seigneurs et Richmond, Saint-Jacques et Saint-Antoine. C'est une sorte de labyrinthe où les issues abondent et où les policiers n'interviennent que difficilement.

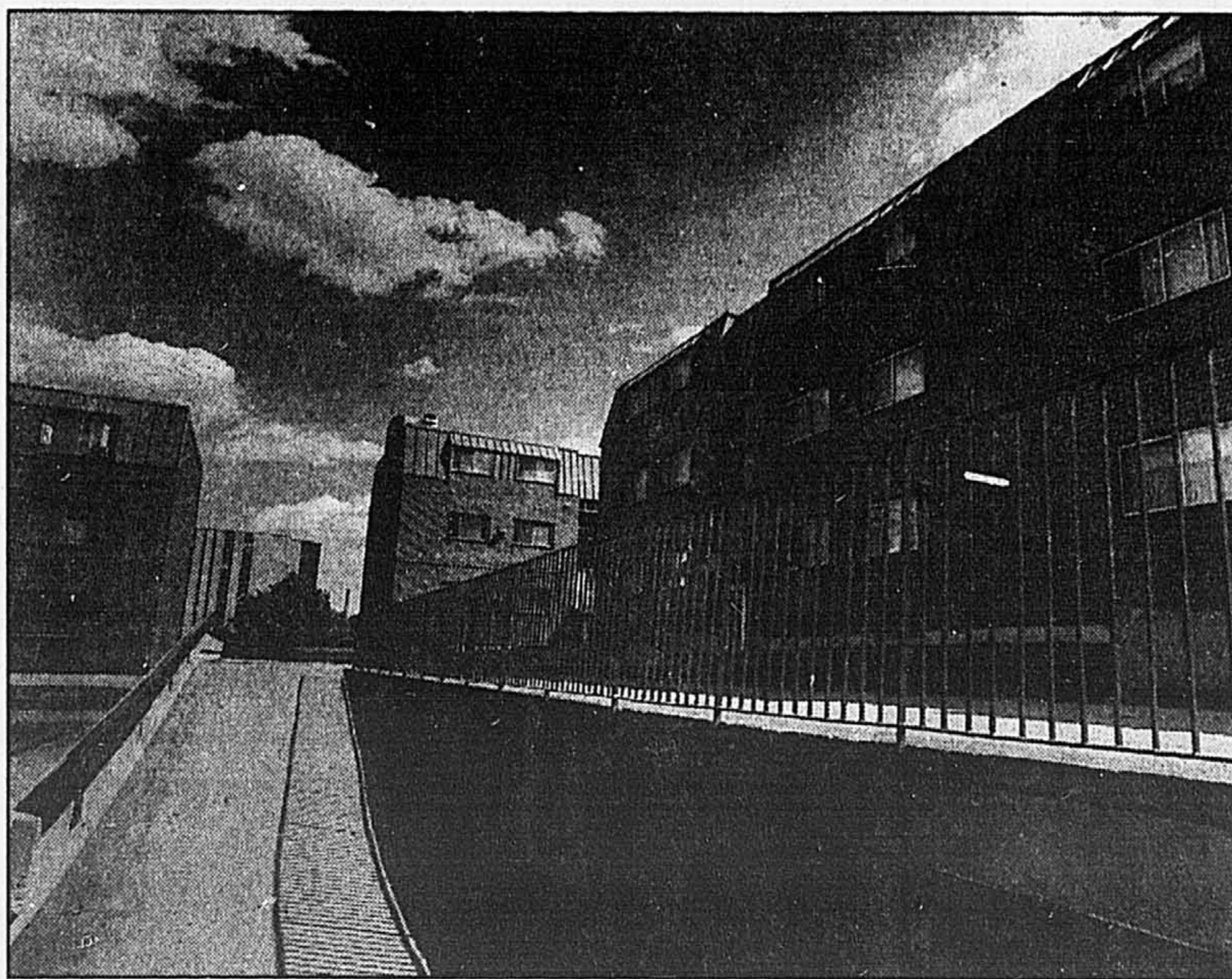
La violence y est omniprésente et le cercle vicieux de la criminalité a fait son oeuvre.

«Dans le quartier, on peut acheter un magnétoscope volé pour 50 \$ ou un manteau de fourrure pour 50 \$ à 70 \$», lance le père Francis Xavier, co-directeur de Tyndale-Saint-Georges, une des plus vieilles institutions sociales du quartier.

Le soir, certains livreurs de pizza refusent de se rendre dans l'îlot, attendant dans leur voiture, au coin de la rue, que les clients viennent chercher à pied leur commande. Et rares sont les dépanneurs encore ouverts après 22 h.

Il y a dans la Petite-Bourgogne 1000 jeunes âgés d'entre 9 et 18 ans, explique le père Francis, qui est un des organisateurs de la nouvelle coalition. On voit des drogués de 13 ans et l'école élémentaire a vu sa clientèle diminuer de façon dramatique.

Certains enfants sont recrutés par les vendeurs de drogue comme guetteurs, en prévision des descentes de police. Ils sont parfois payés avec de la drogue.



L'îlot Saint-Martin, HLM-modèle du début des années 70, est devenu une sorte de labyrinthe où les issues abondent et où les policiers n'interviennent que difficilement. PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

« Nous sommes prisonniers dans nos maisons, lance une mère de jeunes enfants qui habite l'îlot. Je veux m'en aller. Ce n'est plus vivable. Mais où vais-je trouver un logement à 200 \$ par mois? »

Ses enfants reconnaissent les junkies dans la rue. Le soir, elle leur demande de se tenir loin des fenêtres. On ne sait jamais, une balle perdue...

«Ce coin, s'en va en enfer!», dit-elle.

La problématique du quartier, explique une travailleuse sociale qui par crainte de représailles, demande elle aussi qu'on ne l'identifie pas, passe nécessairement par cette concentration de HLM (1600 unités de logement), la plus importante à Montréal, qu'on trouve dans la Petite-Bourgogne.

«On ne peut pas se permettre de faire un ghetto d'assistés sociaux, de drogués et de pauvres, dit-elle. C'est de la dynamite.»

Et puisque le logement social est l'affaire de l'Office municipal d'habitation, cet organisme doit participer à l'élaboration d'un plan d'urgence, explique le père Francis. Comme la Ville et la police doivent en être, ajoute-t-il.

13 morts accidentelles

Presse Canadienne

■ Le nom d'au moins 13 personnes apparaît sur la liste des morts survenues accidentellement au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

Un tout jeune enfant qui aurait eu 2 ans le mois prochain, Vincent Lemay, a été écrasé mortellement par une camionnette, hier matin, alors qu'il s'amusa dans la cour d'un voisin, à Plessisville, dans les Bois-Francs.

Vers 10 h 15, hier matin, sur la route 138 à Baie-Trinité, entre Baie-Comeau et Sept-Îles, une perte de contrôle dans une courbe a coûté la vie à Ruth Desrosiers, une Drummondvilleoise de 45 ans.

Genette Babin, âgée de 31 ans et demeurant à Rawdon, a connu une fin tragique peu après minuit, hier matin, sur la route 341 à Rawdon même, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Montréal. Le véhicule dans lequel elle prenait place a raté une courbe.

Durant la soirée de samedi, vers 20 h 45, sur la route 132 à Sainte-Angele-de-Laval, en face de Trois-Rivières, Alban Lantegne, âgé de 51 ans et demeurant dans le secteur Saint-Laurent à Montréal, a péri lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a manqué une courbe et heurté un ponceau.

Le pilote et le passager d'un hydravion ont péri samedi matin, vers 11 h 40, lorsque leur appareil de type Piper a décroché peu après l'envol et s'est abîmé dans les eaux du lac Bowker, près de Bonsecours, à une vingtaine de kilomètres au nord de Magog, en Estrie. Les victimes sont le pilote Clermont Beaulieu et Réal Roy; tous deux étaient âgés de 44 ans et demeuraient à Saint-Basile-le-Grand.

Vers 21 h 15, samedi, au moment où il traversait une rue d'Amqui, un piéton a été heurté mortellement par une motocyclette. La victime est Jean-Claude Lepage, 49 ans, d'Amqui.

L'explosion violente d'un pneu de camion, dans un garage privé de Saint-Léon, au Lac-Saint-Jean, a causé la mort de celui qui en faisait l'installation sur une jante, vers midi, samedi. La victime est Réal Tremblay, âgé de 37 ans et domicilié à L'Ascension.

Vers 11 h 20, samedi, sur le boulevard Talbot à Stoneham, au nord de la Vieille Capitale, Ginette Paré, âgée de 37 ans et demeurant à L'Ange-Gardien, a trouvé la mort quant la moto qu'elle chevauchait a heurté de plein fouet une automobile circulant en sens inverse.

Michel Legaré, un Montréalais qui avait eu 30 ans il y a une semaine, a perdu la vie vers 6 h samedi matin après s'être endormi au volant sur l'autoroute Jean-Lesage, près de Saint-Hyacinthe.

Sur la route 132 à Sainte-Croix, dans la région de Lotbinière, au sud-ouest de Québec, vers 1 h, samedi, Réjean Demers, âgé de 38 ans et demeurant à Charlesbourg, s'est tué lorsque son automobile a dérapé dans une courbe, puis heurté un ponceau pour se retrouver dans un profond fossé. La voiture n'a été repérée que sept heures plus tard et la mort avait déjà fait son oeuvre.

Une femme de 53 ans demeurant à Joliette, Gervaise Dalcourt, est décédée des suites des blessures qu'elle s'est infligées vers minuit, durant la nuit de vendredi à samedi, le feu ayant enflammé ses vêtements alors qu'elle cuisinait dans sa résidence.

Un peu avant minuit, vendredi soir, un homme de 53 ans, Claude Saulnier, a été tué lorsque la voiture dans laquelle il prenait place a été emboutie à l'arrière par un autre véhicule circulant sur l'autoroute 40 à la hauteur de Lavaltrie, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Montréal.

Oka donne un sursis de 24 heures aux Mohawks

«J'essaie d'éviter l'affrontement mais il y a des limites à tout», dit le maire Ouellette

MARTIN PELCHAT

■ Le maire d'Oka, Jean Ouellette, accorde une journée supplémentaire aux Mohawks qui occupent le chemin du Mille afin qu'ils se plient à l'injonction les enjoignant de lever leur siège.

«Dans mon esprit, le délai inclut la journée de lundi», a indiqué hier à La Presse M. Ouellette, qui tentait en soirée de réunir ses conseillers afin de mettre la dernière main à la stratégie d'Oka.

«J'essaie d'éviter l'affrontement, mais il y a des limites à tout», a ajouté le maire Ouellette.

C'est dire qu'à partir de demain, la Sûreté du Québec pourrait être appelée à escorter les employés municipaux qui auront la tâche de détruire les barricades défendues par les traditionalistes mohawks et par des Warriors, lesquels sont habituellement armés.

Après avoir obtenu en fin de semaine l'appui de quelques dizaines de représentants de nations amies du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, les membres du Longhouse ont réaffirmé hier leur intention de maintenir le blocus du chemin du Mille en dépit de l'injonction obtenue par Oka il y a 10 jours.

«Nous allons continuer à nous opposer à toute tentative par quelque police étrangère ou forces civiles ou paramilitaires d'envahir notre territoire et de menacer nos droits de propriété sur nos terres ancestrales», ont fait savoir par voie de communiqué en fin de soirée des porte-parole de la Confédération des six nations iroquoises.

Le peuple canadien et son gouvernement devront porter l'odieux du sang qui pourrait être versé, ajoutent-ils.

«Votre passé de violence à notre endroit et vos menaces de faire de même dans l'avenir sont les vraies barricades qui séparent nos peuples d'une ère de coexistence pacifique», écrivent-ils encore.

Le négociateur du ministère fédéral des Affaires indiennes dans le dossier d'Oka, Yves Désilets, y ira aujourd'hui d'une ultime tentative afin d'éviter l'affrontement.

«J'ai le mandat du ministre (Tom Siddon) de trouver une solution pacifique à ce problème et c'est ce que j'essaie de faire», a expliqué M. Désilets, qui attendait en fin d'après-midi des retours d'appels des traditionalistes du Longhouse et du Conseil de bande.

Par ailleurs, le maire d'Oka recevra aujourd'hui un appel du ministre québécois responsable des Affaires autochtones, John Ciacia.

L'attachée de presse du ministre Ciacia n'a pas voulu préciser si le ministre aura dans sa manche une proposition pour dénouer l'impasse. Mais elle a rappelé que le dossier concernait avant tout Ottawa et Oka.

Et le maire Ouellette continue de dire que tant que les barricades seront érigées, il s'opposera à toute négociation avec les Mohawks sur le projet d'expansion du golf. Les Mohawks affirment que ce projet se ferait sur des terres leur appartenant.

«Je ne veux rien négocier avec des gens qui sont illégaux», répète M. Ouellette.

3000 Montréalais envahissent «leur» plage

RAYMOND GERVAIS

■ Enfin, la plage tant promise aux montréalais a ouvert ses «portes» hier, trois semaines après la date prévue.

Malgré un soleil parfois timide, près de 3000 personnes ont franchi les tourniquets du Parc-plage de l'île Notre-Dame d'une capacité de 5000 personnes.

La plage devait normalement ouvrir le jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, mais la grève des camionneurs artisans a retardé la livraison des chargements de sable et de terre commandés par la Ville.

Pour André Chaput et Nathalie Tremblay, deux résidents de Montréal, il était temps que la plage ouvre.

«À chaque été nous allions plusieurs fois à Plattsburg sur les bords du lac Champlain. C'était loin et ça coûtait cher en essence. Ici, c'est plus proche et ça ne coûte rien en carburant. On va revenir c'est certain», a déclaré le jeune couple.

Micheline Desrosiers, 8 ans, était très heureuse hier, de se baigner dans l'eau du lac de l'île Notre-Dame tandis que son frère Charles, 9 ans, s'affairait à ériger un château de sable.

«L'eau est un peu fraîche, mais c'est bien agréable quand même de pouvoir se baigner à l'ombre des gratte-ciels de Montréal. J'ai 35 ans et je me souviens que ma mère me racontait qu'elle venait se baigner avec son père dans les eaux du fleuve Saint-Laurent au pied du fort de l'île Saint-Hélène. Je ne croyais pas qu'un jour je pourrais me baigner à mon tour dans un lac sur l'île Notre-Dame. C'est une très bonne initiative de la part de la Ville de Montréal, qui aurait dû d'ailleurs, créer cette plage il y a longtemps», a indiqué la mère des deux enfants, Mme Claire Desrosiers.

Hier midi, le maire Jean



Et hop le ballon! semblent dire ces jeunes qui s'amusaient hier, dans les eaux du Parc-plage de l'île Notre-Dame. PHOTO ANDREW TAYLOR, La Presse

Doré, est venu faire son tour, question de saluer les gens et aussi, il faut bien le dire, de savourer cette réussite.

Toutes les personnes interrogées hier, sont unanimes, la plage répond à un besoin chez les Montréalais qui vivent dans une île, mais qui n'ont guère la

jouissance de toute cette eau qui les entoure.

Finalement, pour les deux chefs de plage, Marc Beaudoin et Pierre Tabah, tout se présentait bien hier, et les deux responsables espéraient une seule chose: que l'été soit beau et chaud!

664 livres d'herbe à poux cueillie ici et là à LaSalle

LILIANNE LACROIX

■ «Hé, les gars! Vous en avez

dans votre rocaille.»

Avec un grand sourire, Michel Sarrazin, contremaître des espa-

ces verts à LaSalle, a arraché, entre quelques fleurs, les deux plants d'herbe à poux et est venu agiter son trophée sous le nez des pionniers du téléphone qui avaient offert leur collaboration à la ville et au DSC Verdun pour leur projet d'éradication de cette herbe nuisible.

C'est en effet à la Maison des Pionniers, sur Strathyre, que la population de LaSalle était invitée hier à apporter des plants de cette grande responsable du rhume des foins.

Deux petites amies, qui en étaient à leur deuxième «voyage» et qui convoitaient particulièrement les bicyclettes et les téléphones offerts en tirage, travaillaient depuis le matin. A elles deux, Mélissa Doyon, 9 ans, et Marie-Claude Lachaine, 10 ans, avaient amassé dix livres d'herbe à poux.

«On en a arraché devant chez nous mais surtout dans le champ de l'hôtel de ville...»

Car de l'herbe à poux, on en trouve partout. Aux abords des rails de chemin de fer, des routes, sur les terrains vagues, dans les pelouses, dans les rocailles... et même sur les terrains appartenant à la ville.

M. Sarrazin sourit: «Nous traitons nos terrains à chaque année, mais seulement en juillet.»

C'est en effet en août, alors que les plantes fleurissent (des petits cônes verts qui ne s'appellent fleurs qu'aux yeux des botanistes)

et que leur pollen voyage dans l'atmosphère que les victimes commencent à éternuer à répétition, à avoir le nez bouché, les yeux larmoyants et même des étourdissements. Dans les cas extrêmes, cette allergie peut même causer de l'asthme chronique.

Selon Robert Rousseau, du DSC, 10 p. cent de la population souffre du rhume des foins, soit environ 500 000 personnes au Québec.

«Malgré cela, selon une de nos études, 5 p. cent seulement des gens savent reconnaître la plante et 61 p. cent disent qu'il ne faut surtout pas y toucher.»

Car un des problèmes, pour les responsables du DSC, c'est que les gens ont tendance à confondre herbe à poux, responsable du rhume des foins et herbe à la puce qui entraîne des démangeaisons cutanées, même si les deux plantes ne se ressemblent pas le moins du monde.

Pour les responsables de cette campagne d'arrachage qui constituait une première, l'important, c'était de sensibiliser les gens. Au total, la journée aura d'ailleurs permis d'amasser 664 livres de cette mauvaise herbe grâce à la participation officielle de 64 personnes, souvent aidées par des amis et des membres de la famille.

«Mon frère et ma mère souffrent du rhume des foins. Je voulais les aider», explique Michèle

Bélair, 10 ans, qui, avec leur contribution, a rapporté 120 livres. Ce faisant, elle remportait la bicyclette offerte au citoyen qui apporterait le plus d'herbe à poux.

Martine Desrochers et son mari Mario Jean ont rapporté pour leur part 86 livres d'herbe à poux: «Il est temps qu'on fasse des campagnes comme celles-ci, tellement de gens souffrent à cause de cette plante, dit Mme Desrochers. Même si ça n'est pas notre cas, nous voulions faire notre part.»

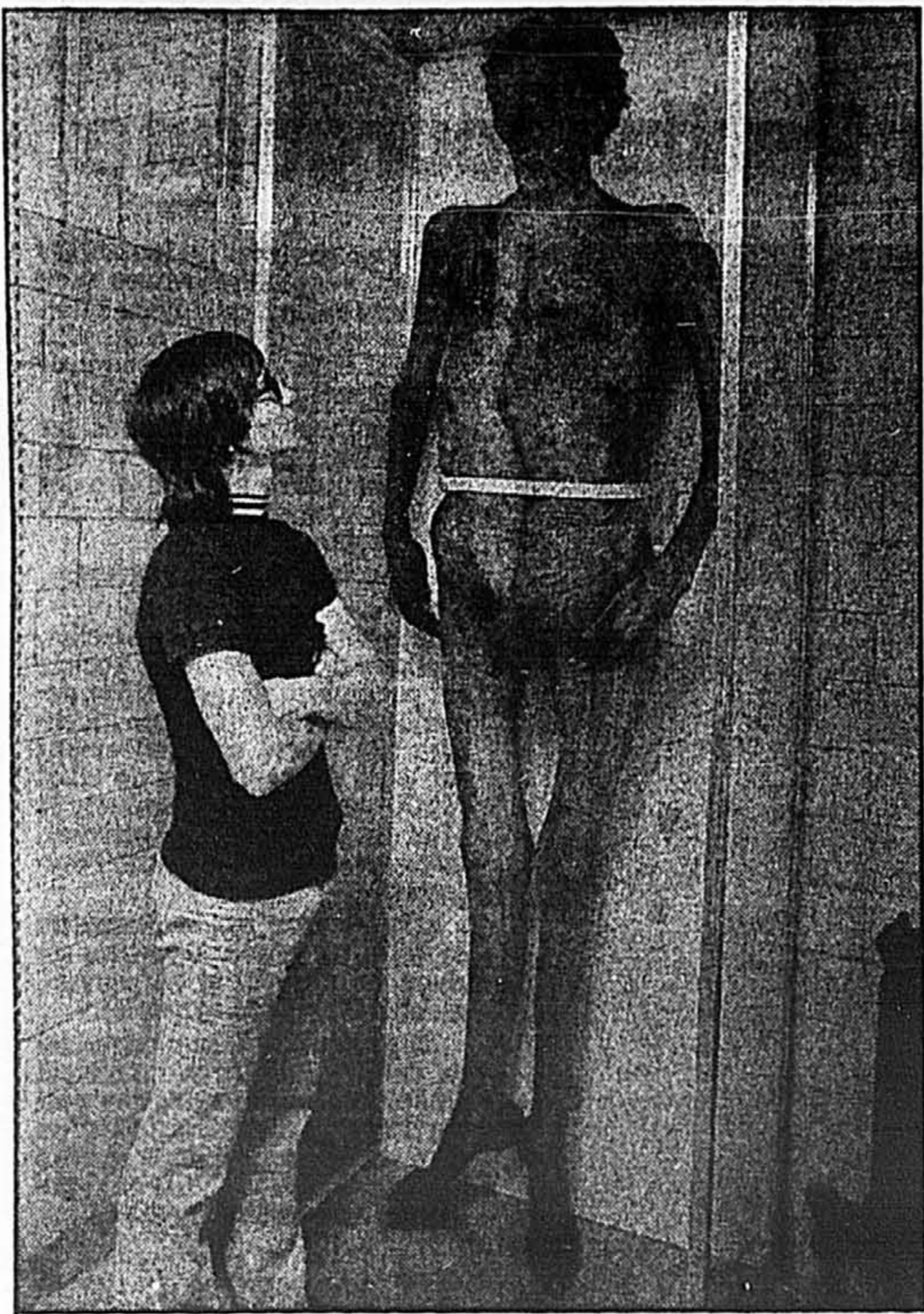
Récemment, le conseil municipal de LaSalle votait une résolution s'engageant à éradiquer l'herbe à poux de son territoire dans les cinq prochaines années.

M. Rousseau est confiant: «La Gaspésie est le seul endroit du Québec qui n'a pas d'herbe à poux. Savez-vous pourquoi? Parce que, dans les années 40, Elzéar Campagna, un agronome du coin, lui a fait une lutte effrénée. Seul, sans argent, il a réussi à convaincre les écoles, les cultivateurs et la population en général de mettre la main à la pâte. En dix ans, l'herbe à poux avait disparue de la péninsule.»

«S'il a réussi dans ces conditions, pourquoi pas nous? lance M. Rousseau. Si on a du succès, qui sait, les municipalités environnantes et même la banlieue suivront peut-être notre exemple...»



Nathalie Cormier a fait plus que sa part hier en apportant 27 livres d'herbe à poux lors de la campagne de ramassage à LaSalle. PHOTO RICHARD CODIN, La Presse



Ovila Lespérance fut indigné lors d'un voyage à Montréal de voir le géant Beupré exposé dans sa nudité.

Le géant Beupré a été incinéré et enterré

d'après Canadian Press
WILLOW BUNCH, Saskatchewan

Plus d'une centaine de parents du géant Beupré (Edouard) ont enterré les cendres de leur aïeul, qui mesurait 2,52 mètres, au cours d'une cérémonie religieuse en fin de semaine à Willow Bunch, en Saskatchewan, d'où il était originaire.

Ses nièces, neveux et autres parents plus éloignés, ainsi que 200 personnes sont venues rendre un dernier hommage à l'illustre Canadien français dans cette petite ville du sud-ouest de la Saskatchewan.

Les cendres d'Edouard Beupré ont été enterrées à côté du musée de Willow Bunch, non loin d'une statue grandeur nature en fibre de verre, qui a été inaugurée à la même occasion.

L'artiste de la Caroline du Nord qui a sculpté la statue de 5000 \$ l'a transportée à Willow Bunch attachée sur le toit de sa Cadillac.

Le service religieux de la fin de semaine met fin à une campagne entreprise il y a 15 ans par le neveu du géant, Ovila Lespérance, pour ramener le corps embaumé de son oncle dans son village natal.

Né en 1881, Edouard Beupré se mit à grandir rapidement à

cause d'une tumeur à l'hypophyse. À l'âge de neuf ans, il mesurait déjà six pieds et à 17 ans, quand il entra au cirque Barnum, il atteignait sept pieds.

Il devait mourir de tuberculose à 23 ans au cours de l'Exposition universelle de St. Louis, en 1904.

Enterrement décent

Ses parents, qui n'avaient pas les moyens de ramener son corps au Canada, acceptèrent la promesse du directeur du cirque de lui faire un enterrement décent à St. Louis.

Mais le corps embaumé du géant fut exposé au public, d'abord à St. Louis, puis dans un musée et un cirque à Montréal. L'université de Montréal acquiesça finalement le corps et l'exposa à son tour jusqu'en 1975 à l'université.

Ovila Lespérance, qui pensait que son oncle était enterré depuis longtemps, fut indigné lors d'un voyage à Montréal cette année-là de le voir exposé dans sa nudité.

Il essaya alors de reprendre possession de la dépouille mortelle, mais sans argent il ne put tenter des poursuites en justice. L'université accepta finalement de rendre le corps à la famille Beupré, à condition qu'il soit incinéré pour réduire la possibilité de le voir de nouveau exposé en public.

Sus aux gratte-ciel, clame Action-Montréal

ÉRIC TROTIER

Le groupe Action-Montréal rejette le plan directeur du centre-ville de Montréal, et ses amendements apportés en juin, parce que «cela fait de notre ville un nouveau Manhattan, avec des gratte-ciel pour remplacer nos plus beaux monuments d'architecture».

«Rien, dans le plan proposé par l'administration Doré, ne prévoit conserver les beautés actuelles de Montréal. Les investisseurs vont vite comprendre que Montréal est la place idéale pour la spéculation!»

L'architecte Michael Fish ne mâche pas ses mots. En offrant un tour de ville particulier, hier, à tous les Montréalais qui passaient près des rues Sainte-Catherine et Guy, il tentait de sensibiliser la population aux problèmes qui risquent d'arriver si le plan est adopté. Les intéressés sont

montés dans l'autobus jaune mis à leur disposition et, après quelques vrom vrom, ont regardé avec des yeux ronds les bâtiments, stationnements et édifices de toutes sortes que M. Fish leur a présentés.

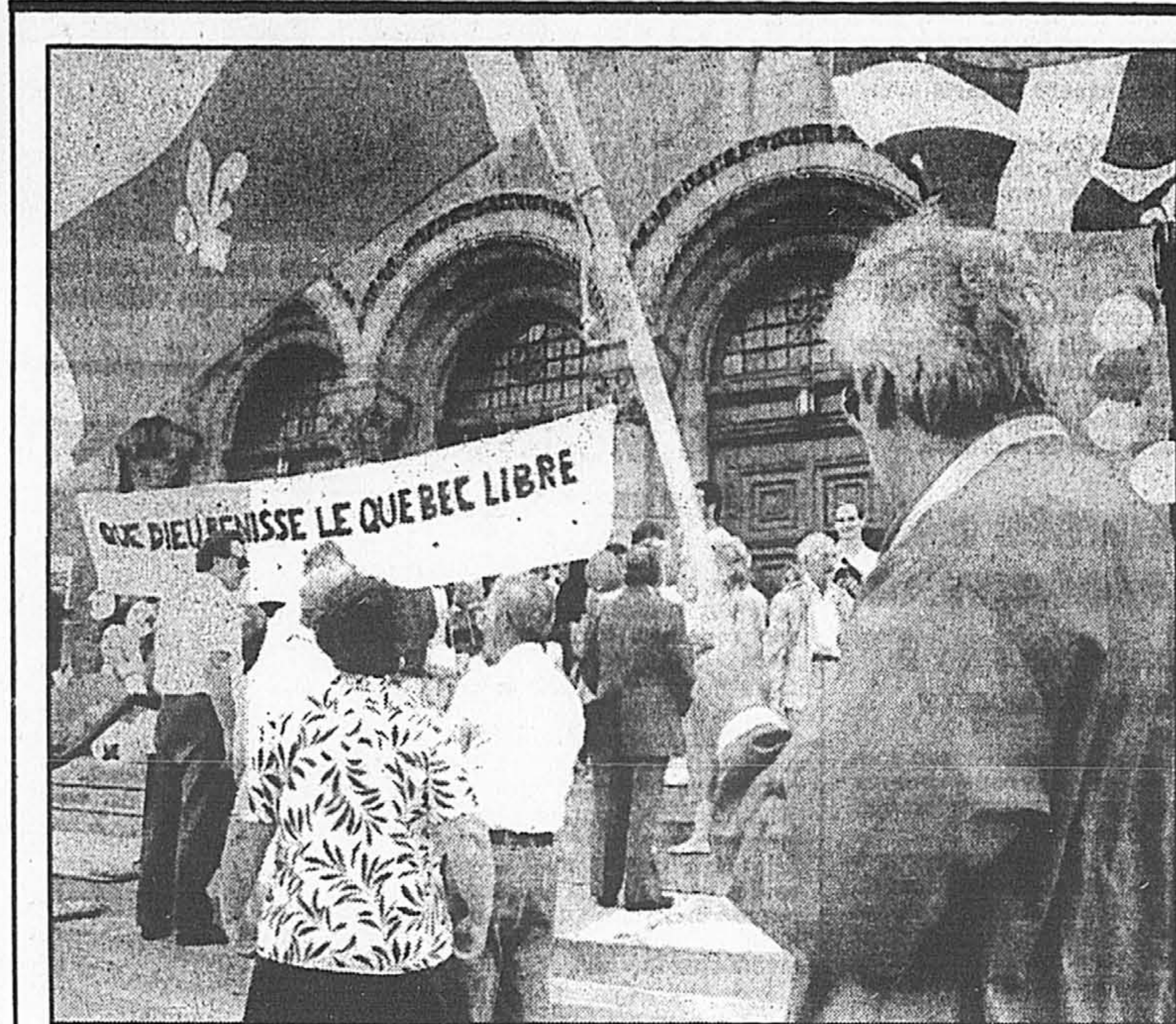
Sur la rue Crescent, près de la rue De Maisonneuve, l'architecte a montré de superbes maisons appartenant à l'Université McGill. «Avec le plan directeur, les propriétaires peuvent détruire ces maisons et construire des édifices d'une dizaine d'étages.»

Sur la rue Sherbrooke, l'autobus s'est dirigé vers l'est. Cette fois, ce sont les deux ou trois églises qui entourent le Musée des beaux-arts que M. Fish pointait du doigt: «En permettant aux églises de doubler et même tripler leur superficie, le plan laisse toute la place aux spéculateurs qui n'auraient qu'à payer les gros prix pour convaincre les propriétaires de vendre. Et ensuite, ils pourraient faire construire de nouveaux gratte-ciel.»

Des exemples comme ça, M. Fish en a dénoté des centaines. Des centaines de petites maisons, de jolies bâtisses et de magnifiques églises qui seraient menacées par le plan directeur du centre-ville. M. Fish fait valoir qu'en bout de ligne, la ville va s'enlaidir et se déshumaniser. Les résidents, de surcroît, devront payer une partie de la note. En prenant la porte.

Marvin Rotrand, conseiller municipal de la Coalition démocratique de Montréal, accompagnait le groupe, hier: «Il faut à tout prix revoir le dossier. Le RCM veut faire passer le tout à la hâte. Moi je dis qu'on doit attendre les élections et prendre notre temps avant d'adopter un tel projet.»

Les élections municipales ont lieu le quatre novembre prochain. L'administration municipale devrait avoir adopté le plan directeur quelques mois auparavant, c'est-à-dire à la fin du mois d'août.



Manif en faveur du curé de Saint-Pierre-Claver

Le curé Robert Lambert, de la paroisse montréalaise de Saint-Pierre-Claver, a reçu une manifestation d'appui de la part de paroissiens qui se sont regroupés sur le parvis de l'église avec des drapeaux et des pancartes demandant à Dieu de bénir «le Québec libre». On se souvient qu'une pancarte similaire, plantée devant l'église par le curé, avait soulevé des réactions fort diverses et lui avait mérité une réprimande de la part des autorités ecclésiastiques.

PHOTO PC

Louisiane: les pro-vie perdent une manche

AFP
BATON ROUGE

Le Sénat de la Louisiane n'a pas réussi hier soir à réunir la majorité suffisante pour passer outre au veto mis par le gouverneur de cet État à une loi qui aurait été la plus restrictive des États-Unis sur le droit à l'avortement.

La proposition de loi prévoyait d'interdire l'avortement même en cas d'inceste ou de viol, sauf lorsque la vie de la femme est en danger. Les médecins reconnus coupables d'avoir pratiqué des interruptions de grossesse dans des conditions non prévues par la loi risquaient jusqu'à 10 ans de prison et 100 000 dollars d'amende.

Le Sénat n'est pas parvenu lors de son vote à réunir la majorité des deux tiers requise pour passer outre au veto du gouverneur démocrate, Buddy Roemer. Vendredi, la Chambre des représentants de l'État avait réuni cette majorité.

Alors qu'un millier de personnes opposées ou favorables à l'avortement manifestaient à l'extérieur de la législature, certaines une bible à la main, les sénateurs ont décidé immédiatement après le vote d'introduire une nouvelle proposition de loi qui cette fois autorise l'avortement en cas de viol ou d'inceste.

EN BREF

40 000 PERSONNES AU FESTIVAL DES AÎNÉS

Plus de 40 000 personnes âgées ont pris part, en fin de semaine, à la cinquième édition du Festival des aînés qui se déroulait sur l'île Notre-Dame. Le festival a pris fin hier soir par un bal de clôture auquel participaient quelque 7000 aînés. Pour M. Yvon Ropers, directeur général de la Fédération de l'âge d'or, ce succès «prouve une fois de plus que cette fête a sa raison d'être». Les organisateurs avaient fixé à 30 000 leur objectif de participation et l'ont donc largement dépassé durant les trois jours.

SÉMINAIRES

Semaine ou fin de semaine
1, 2 ou 4 jours
6 étudiants par classe

- Introduction à l'informatique (DOS)
- Wordperfect
- Lotus 1-2-3
- D Base

* Autres cours disponibles *
** Frais déductibles d'impôt **

878-9188
Poste 38

ISI International (Québec) Inc.
1055, côte Beaver Hall, Montréal
Formation professionnelle depuis 1964

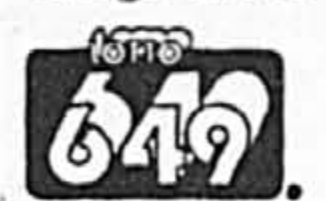


Metro Victoria
Sortie Belmont



RÉSULTATS

Tirage du 90-07-07



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

11 14 15 25 38 42

No complémentaire: 45

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	4 015 092,10\$
5/6+ 1	893 614,50\$
5/6 225	2 364,50\$
4/6 15 197	86,40\$
3/6 297 716	10,00\$

VENTES TOTALES: 18 297 147,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000,00\$

Prochain tirage: 90-07-11

Tirage du 90-07-07



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

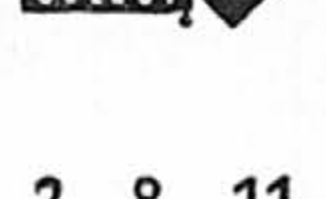
2 8 11 19 36 39

No complémentaire: 10

NUMÉROS	LOTS
546497	100 000 \$
46497	1 000 \$
6497	250 \$
497	50 \$
97	10 \$
7	2 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00\$

Ventes totales: 1 674 652,00\$



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

2 8 11 19 36 39

No complémentaire: 10

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	714 919,00\$
5/6+ 3	15 787,50\$
5/6 59	535,10\$
4/6 2 943	48,20\$
3/6 45 518	5,00\$

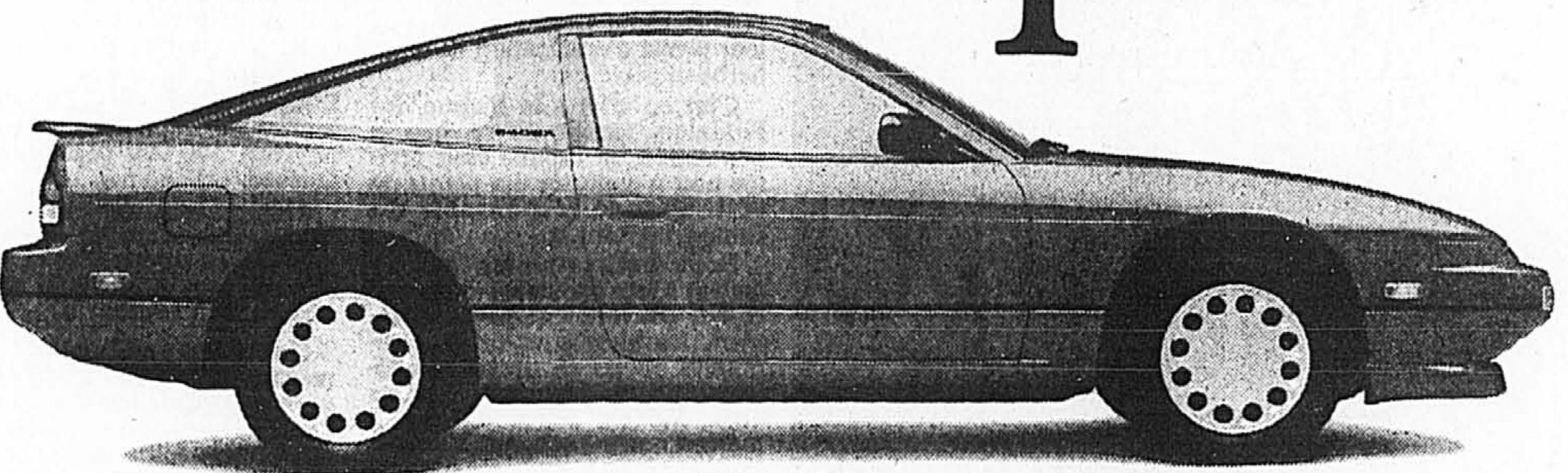
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00\$

Ventes totales: 1 674 652,00\$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une 240 SX à 17 890 \$,* c'est du sport!



La 240 SX 1990, Fastback.



Il faut le faire! Le prix de la 240SX est réduit de 1 000 \$, ce qui en fait le prix le plus bas jamais offert. Que diriez-vous d'une grande sportive au moteur à injection de 2,4 litres et 12 soupapes, encore plus puissante que l'Acura Integra LS ou la Toyota Celica ST? Munie d'une suspension arrière indépendante multi-articulée, la 240SX se porte comme un charme sur la route. Pas étonnant que l'Association canadienne des journalistes de l'automobile l'ait reconnue comme le «meilleur nouveau

coupe sport de l'année 1989».

Faites vite un tour chez votre concessionnaire Nissan avant qu'il ne soit trop tard. Parce que, voyez-vous, à 17 890 \$ attraper une 240SX, c'est du sport!



génial...et humain™

*Prix spécial pour le modèle 240SX Coupé 2 portes de base. Le prix spécial pour le modèle de base Fastback qui illustre est 18 390 \$. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Cette offre se termine le 31 juillet 1990. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Larose croit que la poursuite de 1,5 milliard \$ contre MIL vise à faire avorter des pourparlers

■ Le président de la CSN, Gérald Larose, s'est déclaré surpris tant du contenu que de l'ampleur de la poursuite (plus de 1,5 milliard \$) intentée par la Saint-John's Shipbuilding Ltd, du Nouveau-Brunswick, contre le Groupe MIL dans le dossier de la construction des frégates pour la Marine canadienne.

La CSN croit également qu'il s'agit d'une manoeuvre délibérée et planifiée dans le temps en vue de compromettre l'issue des pourparlers actuels entre le gouverne-

ment fédéral et le Groupe MIL quant au coût réel des frégates construites par les chantiers québécois.

De plus, le président Larose partage l'évaluation du Groupe MIL qui estime qu'une telle poursuite, dans le contexte actuel, équivaut à une tentative ouverte pour vouloir éliminer pour de bon le seul concurrent de l'entreprise du Nouveau-Brunswick dans ce dossier des frégates.

Le 1er juin, la St. John Shipbuilding, maître d'oeuvre pour la

construction des frégates, avait servi un ultimatum à la compagnie québécoise, l'enjoignant de changer ses méthodes de travail sans quoi le contrat de 389 millions \$ pour la construction de trois frégates serait annulé. Du côté MIL, on admet que les travaux accusent un retard de deux ans mais on précise que la St. John n'a toujours pas livré la première frégate, ce qui représente un retard encore plus important, soit de trois ans.

Selon le président de la CSN, ce

dernier épisode dans le dossier des chantiers maritimes du Québec souligne également l'importance, pour les 3500 travailleurs des sites de MIL à Lauzon et à Tracy, d'une prise de position rapide dans ce dossier de la part du gouvernement fédéral et de son ministre responsable, M. Benoit Bouchard.

La centrale syndicale estime effectivement que le ministre canadien de l'Industrie, des sciences et de la technologie doit donner une suite favorable aux demandes du Groupe MIL contenues dans le plan d'exploitation qui lui a été remis le 25 mai dernier.

Enfin, rappelons que la CSN et ses syndicats affiliés concernés par le dossier ont appuyé le plan d'exploitation du Groupe MIL sous réserve de quelques considérations complémentaires aux analyses et propositions de stratégies comprises dans ce plan.

Le Skydome a aussi ses problèmes

d'après CP
TORONTO

■ Il n'y a pas qu'au Stade olympique que le toit reste accroché à l'enceinte du stade. C'est également devenu un sujet de plaisanteries à Toronto où le toit du Skydome est resté fermé au cours du week-end, laissant 100 000 spectateurs cloisonnés à l'intérieur malgré de chaudes journées estivales.

Le match de samedi, avec les Mariners de Seattle comme visiteurs, a été joué avec un toit fermé à cause d'une zone d'ombre au-dessus du marbre. Puis, hier, ce n'est pas à cause d'une matinée ensoleillée que le toit ne s'est pas ouvert. À l'heure du match, un épais front nuageux s'est présenté dans la région de Toronto, éliminant évidemment toute possibilité d'ombres, et l'équipe de travailleurs pour l'ouverture du toit a été prié de demeurer à la maison.

Le toit est donc resté fermé.

L'ombrage de samedi était causée par le panneau situé à l'extrémité sud du toit. Lequel ne pouvait s'ouvrir à cause du bris d'un transformateur électrique, devenu défectueux à la suite d'un feu vendredi.

Puisque le lanceur se retrouvait au soleil et la frappeur dans une zone ombragée, plusieurs frappeurs se sont plaints que les conditions pour frapper devenaient difficiles... comme dans les stades où il n'existe pas de toits rétractables.



Il n'y a plus d'exception au marché Maisonneuve: Josée Dion et tous les marchands peuvent vendre des bananes et autres fruits exotiques.

PHOTO RICHARD GODIN, La Presse

La nouvelle marchande du marché Maisonneuve peut vendre des fruits exotiques

ÉRIC TROTTIER

■ Josée Dion, la nouvelle marchande du marché Maisonneuve, a réglé son différend avec la ville de Montréal: elle a maintenant le droit de vendre tous les fruits exotiques qu'elle veut.

«Après avoir appris la nouvelle, raconte l'heureuse commerçante, nous sommes allés fêter ça à la brasserie. Mais je suis vite revenue à mon kiosque pour installer mes bananes. Ça fait venir les clients...»

L'histoire de Josée Dion a débuté en mai dernier, lorsqu'elle s'est installée au marché public de la rue Ontario, dans l'est de la ville, à côté de ses deux concurrents. La ville de Montréal lui a alors fait savoir qu'elle ne pouvait offrir de fruits exotiques, comme le stipule un règlement municipal. Elle devait donc se contenter des fruits du Québec. Sauf que ses concurrents, eux, jouissaient de «droits d'exception» et pouvaient vendre n'importe quels fruits.

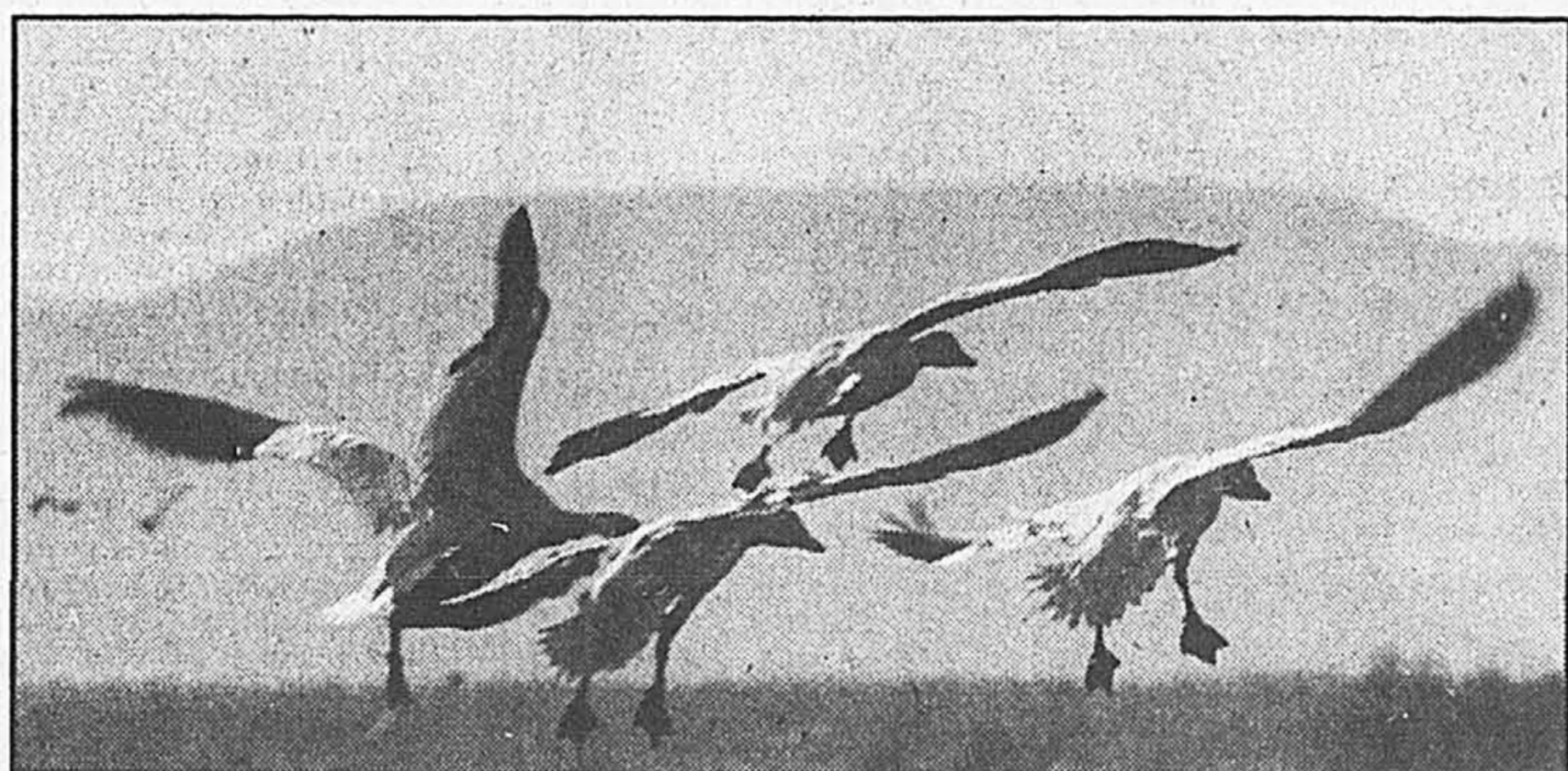
La dame, estimant qu'il s'agissait là d'un cas d'injustice éhontée, s'était confiée à La Presse. L'administration montrealaise avait fait valoir qu'il fallait respecter le règlement, même si celui-ci paraissait arbitraire à Mme Dion.

La Ville a donc rendu sa décision la semaine dernière: il

n'y aura plus d'exception au marché Maisonneuve. En fait, c'est le marché en entier qui devient exceptionnel, en ce sens que tous les marchands actuels — et tous les marchands susceptibles de s'y installer — ont le droit de vendre des fruits exotiques. Du moins, tant qu'il n'y aura pas de marchand de fruits à l'intérieur même de la bâtisse du marché. Dans ce cas, tous les marchands extérieurs devraient cesser la vente de fruits importés.

Le marché Saint-Jacques s'est également vu accorder un tel passe-droit, dans le but de le soutenir. Les deux marchés de l'est de la ville connaissent en effet de nombreux problèmes à écouler leur marchandise. En permettant aux marchands (de Saint-Jacques et de Maisonneuve) de vendre des fruits exotiques, on attire un clientèle qui serait autrement tentée par les fruiteries commerciales.

Josée Dion, qui a dû perdre près de 10 000 \$ dans cette aventure, a maintenant l'intention d'agrandir ses installations pour faire place aux fruits (autrefois) défendus, les ananas, les citrons, les mangues, les pamplemousses, les kiwis, les melons au miel et, bien entendu, les bananes. «Je suis enfin comme tout le monde autour; j'aime ça de même...»



AVISEZ VOTRE PORTEUR
OU TÉLÉPHONEZ AU

285-6911

Le service à domicile de La Presse
reprenra dès votre retour de vacances.

BONNES VACANCES

La Presse

À 14 999 \$,* la Pulsar déplace de l'air.



Cet été, sautez à bord d'une Pulsar sport avec toit en T, chaîne stéréo, équipée d'une série complète de caractéristiques avantageuses comme vous les aimez, à un prix comme vous le rêviez.

Mais dépêchez-vous parce que cette offre se

termine le 31 juillet 1990. Alors, passez chez votre concessionnaire Nissan maintenant et changez d'air avec la Pulsar!



génial...et humain

*Prix pour le modèle Pulsar NX 1990 de base. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Le double meurtre de Lachute: un homme de 47 ans se rend

■ Un homme de 47 ans de Lachute s'est rendu hier matin aux policiers du détachement de Papi-neauville de la Sûreté du Québec relativement au double meurtre commis samedi après-midi dans un hôtel de Saint-André, près de Lachute.

Le suspect, qui n'a aucun antécédent judiciaire, doit comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme en rapport avec cette affaire.

Il a été appréhendé vers 8 h 15 au lac des Plages, à une quarantaine de kilomètres de Saint-André. Il se trouvait près d'une cabine téléphonique d'où il avait prévenu les policiers quelques minutes plus tôt.

Un porte-parole de la SQ, Richard Bourdon, a expliqué que le suspect était alors en possession d'un véhicule volé pendant la nuit à Lachute.

Sa propre voiture a été trouvée incendiée vers minuit près de chez lui, rue Hamelin, à Lachute. Vers 15 h 40, samedi, le pro-

priétaire de l'hôtel Riverside de Saint-André, Pierre Campeau, 49 ans, de même qu'un pensionnaire, Jean-Paul Plante, ont été poignardés à mort.

Le suspect, que les gens du village ont décrit comme un habitué de l'hôtel et un fervent amateur des jeux de vidéo-poker, aurait attaqué les deux hommes après avoir tenté en vain d'obtenir du propriétaire qu'il lui rembourse en argent ses parties gagnantes.

Bien que jugés conformes à la loi par la Régie des loteries et courses, ces jeux électroniques sont considérés comme illégaux par les policiers. À la mi-juin, la SQ en a d'ailleurs saisi plus de 700 exemplaires au cours d'une vaste opération sur la Rive-Sud.

Un autre homme présent au Riverside samedi, Robert Larocque, a été blessé dans l'altercation, mais il a reçu en soirée son congé de l'hôpital Argenteuil, de Lachute.

Au cours de la bagarre, le suspect a lui-même eu un bout de doigt sectionné.



À vous de jouer.

PARTICIPATION

CONVERSATION
ANGLAISE

LPS®

878-2821

- Individuel
- Groupe (4 à 8 élèves)
- Cours à domicile avec cassettes VIDÉO

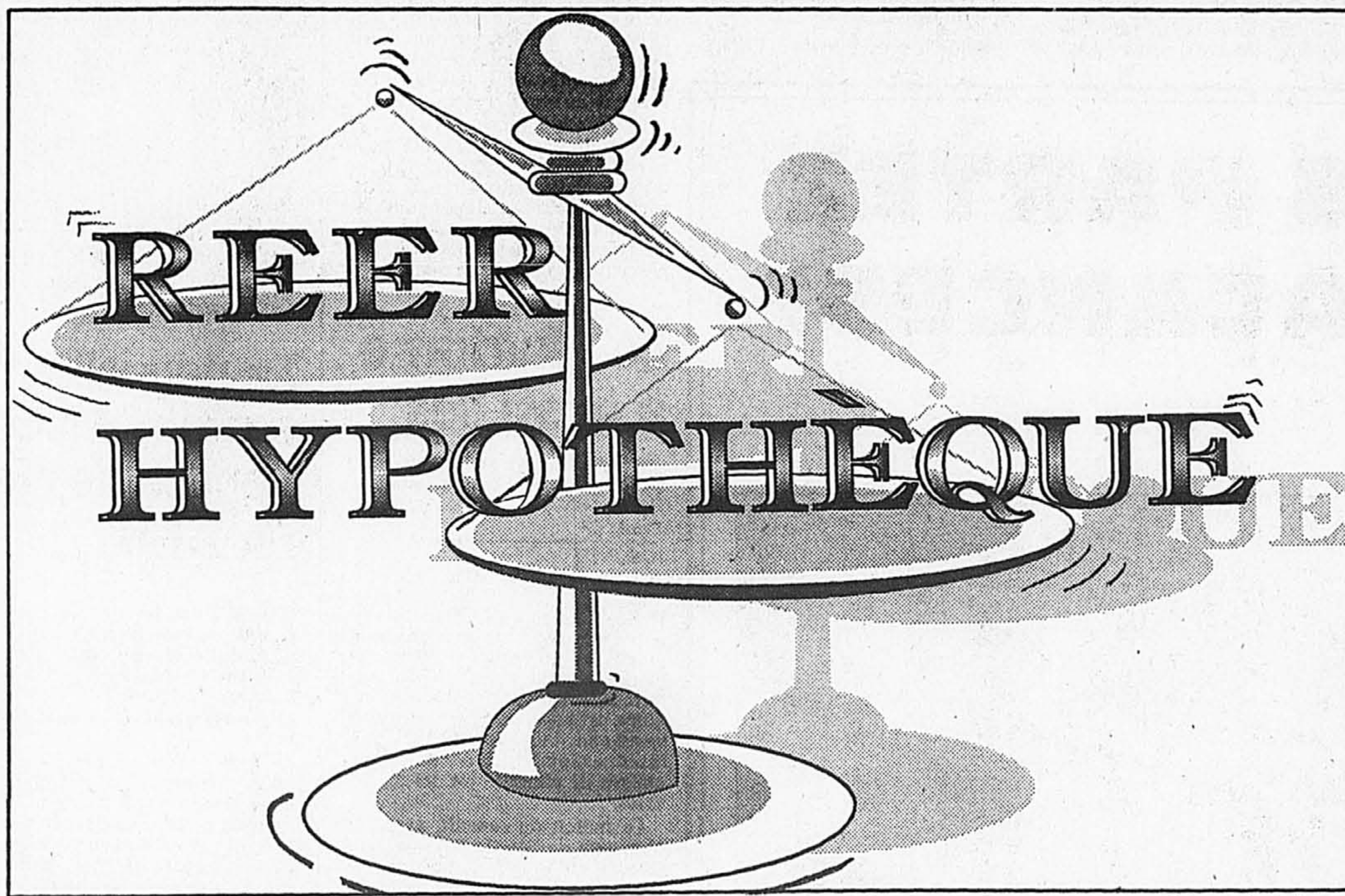


CP 0624

Michel Girard



REER versus hypothèque: tout dépend du laps de temps



Avant de prendre la décision d'investir dans son REER ou le remboursement de l'hypothèque, il faut bien aiguiser son crayon et être certain du scénario pour lequel on optera.

Plusieurs spécialistes affirment que le remboursement de son hypothèque représenterait un meilleur placement que celui d'investir dans son REER.

Voilà un son de cloche différent de la conclusion à laquelle on était arrivé dans l'article «Vaut-il mieux payer son hypothèque ou investir dans un REER». Ce reportage, publié le mardi 26 juin, était basé sur une analyse effectuée par le fiscaliste Daniel Lachapelle, de la firme comptable Raymond Chabot Martin Paré.

Vu le grand intérêt porté à cette question controversée, on va reprendre les hypothèses émises dans l'article et faire état des arguments avancés par les spécialistes (actuaire et profs d'économie) qui nous ont fait parvenir leurs commentaires. Comme ils remettent en cause l'analyse du fiscaliste Daniel Lachapelle, nous avons demandé à ce dernier de commenter, au besoin, leurs affirmations. Notons que les fiscalistes sont demeurés cois. On va se rendre compte au fil du reportage que le sort du match dépend des hypothèses avancées.

Un rappel

Un jeune couple, dans la trentaine, se demandait s'il serait plus avantageux pour eux de rembourser le plus rapidement possible leur prêt hypothécaire au lieu d'investir dans le REER. Le couple se demandait également s'il serait préférable de sortir l'argent accumulé dans le REER pour rembourser une partie de l'hypothèque.

Les coordonnées de base qui ont servi à l'analyse de ce cas étaient les suivantes: l'hypothèque est de 63000 \$, amortie sur 20 ans, à un taux d'intérêt de 12 p. cent (le taux restera fixe pour les fins du calcul); les économies accumulées dans le REER s'élèvent à 15000 \$ et rapportent un rendement annuel de 10 p. cent; le taux d'imposition est de 40 p. cent; l'argent de disponible annuellement pour investir dans le REER ou effectuer une remise de capital de l'hypothèque est de 4000 \$. La maison vaut actuellement 125000 \$. Elle verra sa plus-value augmenter de 4 p. cent par année (soulignons ici que l'appréciation de la maison a peu d'importance dans le contexte de la question à l'étude puisqu'elle a le même impact dans toutes les hypothèses étudiées).

Hypothèse 1:

a) Est-ce préférable d'encaisser le REER de 15000 \$ et de rembourser avec celui-ci une partie importante de l'emprunt hypothécaire?

b) Ou de conserver le statu quo, à savoir laisser le REER intact et continuer ainsi à rembourser l'hypothèque comme actuellement?

À partir des calculs effectués par M. Lachapelle, on arrivait à la conclusion qu'il était préférable de conserver le statu quo.

Hypothèse 2:

Si on a 4000 \$ disponibles chaque année...

a) Est-il préférable de rembourser une partie de notre hypothèque?

b) Ou d'investir cette somme dans notre REER?

Une fois de plus, le fiscaliste Lachapelle constatait, à la lumière de ses calculs, qu'il est plus avantageux d'investir ses économies dans le REER au lieu de rembourser une partie de son emprunt hypothécaire. Cette hypothèse, de loin la plus populaire des deux, a été très peu critiquée. À la fin du reportage, on la développe davantage.

Et les économies de paiement?

Jacques Sansregret, conseiller senior chez la firme d'actuaire

Martineau, Provencher et associés estime que, dans l'hypothèse 1 de l'article, on diminue indûment les avantages du remboursement hypothécaire. À son avis, pour comparer des pommes avec des pommes, il faut attribuer à la réduction du paiement hypothécaire annuel un rendement. Dans l'article, on ne faisait aucune mention «des 1205 \$ par an qui sont maintenant disponibles suite à la baisse du paiement hypothécaire» lorsqu'on rembourse une partie de l'hypothèque. Le remboursement de l'hypothèque avec le REER de 15000 \$ (9000 \$ nets après impôt) fait passer les paiements annuels de 8435 \$ à 7230 \$ par an, pendant 20 ans.

Les calculs de M. Sansregret accordent un avantage au remboursement de l'hypothèque. Voici ses trois scénarios.

a) Si on conserve le statu quo, c'est-à-dire qu'on laisse les 15000 \$ dans le REER, on aura après 20 ans des actifs nets de 334437 \$, soit la valeur de la maison (273890 \$) plus la valeur du REER (60547 \$ après impôt).

b) Si on rembourse l'hypothèque avec le 15000 \$ du REER (donc avec 9000 \$ après impôt si on est imposé à 40 p. cent) et qu'on réinvestit dans un REER le montant qui est maintenant disponible chaque année, soit le 1205 \$, on se retrouvera après 20 ans avec des actifs nets de 342620 \$. Cela représente la valeur de la propriété (273890 \$), plus la valeur du REER après impôt (68730 \$). Fait à noter: dans son hypothèse de travail, M. Sansregret calcule qu'il peut investir annuellement dans le REER une somme de 2000 \$ avec ce 1205 \$ de disponible. Car, précise-t-il, un REER de 2000 \$, après les économies d'impôt, équivaut à un déboursé d'environ 1205 \$.

c) Si on rembourse l'hypothèque avec le REER accumulé et qu'on réinvestit par la suite le montant disponible (le 1205 \$ par année) dans le remboursement de l'hypothèque, la valeur après 20 ans des actifs nets sera de 360713 \$ (la valeur de la propriété 273890 \$ plus la valeur du montant réinvesti dans l'hypothèque 86823 \$). Mais ici il faut prendre le 86823 \$ comme un simple jeu mathématique car si on augmente le remboursement hypothécaire de 1205 \$ par année

on diminuera de toute évidence la période d'amortissement. On ne peut donc plus parler d'une valeur réelle de 86823 \$.

Conclusion de M. Sansregret: le remboursement de l'hypothèque a une longueur d'avance sur le REER, peu importe la façon dont on s'y prend. Et au sujet de l'hypothèse 2, soit le remboursement partiel de l'hypothèque avec une somme de 4000 \$ par année versus un investissement de 4000 \$ dans le REER, M. Sansregret prétend qu'il arriverait à la même conclusion. Les calculs n'ayant pas été faits, ne sautons pas trop vite aux conclusions, de dire M. Lachapelle.

M. Lachapelle trouve que le raisonnement de M. Sansregret à propos de l'hypothèse 1 est bien fondé en autant, dit-il, que les personnes concernées aient la sagesse de réinvestir de façon systématique (dans le REER ou le remboursement de l'hypothèque) le montant de 1205 \$ nouvellement disponible chaque année. M. Lachapelle, dans son scénario, a présumé que cette somme de 1205 \$ serait utilisée à d'autres fins, c'est pourquoi il n'a pas accordé de rendement sur cette économie de paiement.

Toutefois, tient-il à préciser, dans l'hypothèse où on placerait le 1205 \$ dans un compte de banque ou l'achat d'un certificat de placement garanti, à 10 p. cent de rendement par année, le REER serait plus avantageux. Pourquoi? Parce qu'après impôt, le 10 p. cent de rendement ne donnera net que du 6 p. cent. La valeur après 20 ans de ce 1205 \$ d'économie annuelle de paiement hypothécaire s'élèvera à 44462 \$. Les actifs accumulés après 20 ans seraient de 318352 \$ (valeur de la propriété plus valeur du placement annuel de 1205 \$) à comparer au scénario a (334437 \$).

La solution

Deux professeurs du «Département d'économie» de l'Université de Sherbrooke se sont intéressés au sujet. Il s'agit de MM. Louis Ascah et Gilles-N. Larin.

Eux aussi arrivent à la conclusion qu'il est préférable de rembourser une partie d'un emprunt hypothécaire avec l'argent accumulé dans un REER.

Pour arriver à cette conclusion, ils ont opté pour le scénario du

réinvestissement dans un REER des sommes épargnées annuellement sur le remboursement de l'emprunt hypothécaire. C'est une option que M. Lachapelle n'avait pas élaborée dans le cadre de son analyse initiale.

Voici ce que les chiffres donnent. Laisser le 15000 \$ dans le REER donnera au bout de 20 ans une somme brute de 100912 \$, si le rendement est de 10 p. cent.

Si on rembourse une partie de l'hypothèque avec les 9000 \$ nets tirés du REER (15000 \$ bruts), les paiements hypothécaires seront diminués de 1167 \$ par année. Une parenthèse: la différence entre ce 1167 \$ et le 1205 \$ de tantôt vient du fait que dans le premier cas le remboursement hypothécaire se fait sur une base de calcul semi-annuel des intérêts (méthode conventionnelle) alors que dans l'autre cas (1205 \$) les intérêts sont calculés sur une base annuelle. Dans l'analyse initiale de M. Lachapelle, les intérêts avaient été calculés sur une base annuelle, ce qui de toute façon ne change en rien les conclusions de tout le monde.

Revenons à l'argumentation de nos deux professeurs. Après avoir remboursé une partie de l'emprunt hypothécaire avec le REER net de 9000 \$, ils réinvestissent dans un REER la réduction annuelle des paiements hypothécaires de 1167 \$. Comme il s'agit ici d'une somme nette, ils prennent pour acquis qu'ils peuvent investir dans le REER une somme de 1945 \$ par année (lequel montant, compte tenu de l'économie d'impôt, équivaudra à 1167 \$).

Un tel investissement annuel de 1945 \$ dans un REER donnera après 20 ans la somme totale de 111397 \$, ce qui est supérieur aux 100912 \$ accumulés si on avait laissés le 15000 \$ dans le REER.

Suivant ce scénario, les deux profs de Sherbrooke ont raison, de dire M. Lachapelle. La question qu'il se pose à la suite de cet exercice: est-ce réaliste de croire que la grande majorité des gens auront la discipline de réinvestir les économies de paiement hypothécaire dans le REER?

La période d'amortissement...

C'est la formule que privilégie Pierre Girard, de la firme d'actuaire TPF & C. M. Girard con-

seille de rembourser son hypothèque au lieu d'investir dans son REER. L'exemple qu'il utilise pour prouver le bien-fondé de son argumentation est basé sur une somme de 4000 \$. En remboursant d'une telle somme l'emprunt hypothécaire, le capital s'en trouvera diminuer de 63000 \$ à 59000 \$.

En conservant les mêmes paiements (681 \$ dans le cas du calcul semi-annuel des intérêts) qu'avant le remboursement, la période d'amortissement sera raccourcie de 20 ans à 16 années et un mois. On économisera ainsi 47 paiements, pour un total de 32007 \$. Si on place ces remboursements épargnés dans un placement rapportant 10 p. cent annuellement (6 p. cent après impôt), on se retrouvera à la fin de la période de 20 ans avec une somme accumulée de 35867 \$.

La personne qui opterait pour la combinaison «remboursement de l'hypothèque et diminution des paiements mensuels» ferait un moins bon placement que l'investissement de la même somme dans le REER. Et ce même si l'économie de paiement est réinvestie dans un placement de 10 p. cent (6 p. cent après impôt).

Pour pleinement profiter de la baisse de capital de l'hypothèque, de dire M. Girard, il est préférable de conserver le même remboursement mensuel.

Mais si...

Alors là on obtiendra, de l'avis de John Harris, de Colliers Pierre-mont, une firme de placements immobiliers et location d'espace commercial et industriel, une combinaison gagnante.

M. Harris fonde ses calculs sur la comparaison entre la conservation du REER de 15000 \$ et le remboursement de l'hypothèque d'une somme de 9000 \$ (l'encaissement du 15000 \$ après impôt).

En conservant les mêmes paiements mensuels (681 \$) qu'avant le remboursement, l'hypothèque sera remboursée beaucoup plus rapidement, soit en 154 mois selon M. Harris. Une fois l'emprunt hypothécaire remboursé complètement, il conseille d'investir, d'ici la fin de la période de 20 ans, les paiements mensuels dans un REER. Et les économies d'impôt réalisées à la suite de ce placement dans le REER seraient à

leur tour investies dans un simple placement bancaire à 10 p. cent (6 p. cent net après impôt).

Résultats après 20 ans: la conservation du REER de 15000 \$ donne 60457 \$ nets à comparer à 77976 \$ pour la formule que M. Harris préconise (49782 \$ nets pour le REER plus 28194 \$ nets pour le placement bancaire).

De la simplicité S.V.P.

Roger Séguin, de la firme de comptables Séguin et Haché, et également professeur en finance et mathématiques financières aux HEC, reproche à beaucoup de fiscalistes et de comptables de ne pas utiliser la bonne approche financière quand on compare un placement dans un REER à un remboursement d'hypothèque.

Le critère financier pour faire un choix adéquat, selon lui, consiste à comparer le rendement après impôt des placements et non les économies d'impôt.

Supposons qu'on a 1000 \$ à investir. Pour M. Séguin, il est évident que le remboursement de l'hypothèque l'emporte haut la main sur l'investissement dans le REER puisque le remboursement de l'emprunt hypothécaire permet d'obtenir un rendement après impôt de 12 p. cent (sur 1000 \$) alors que le REER, à son avis, ne procure qu'un rendement après impôt de 10 p. cent sur un investissement net de 600 \$ (1000 \$ moins l'économie d'impôt de 400 \$).

Le problème avec cette approche c'est que M. Séguin encaisse son REER après seulement une année, explique M. Lachapelle. Cela ne correspond pas à la réalité, d'autant plus que M. Séguin n'accorde aucun rendement à l'économie d'impôt.

Mais pas trop...

N'en déplaise à M. Séguin, le fiscaliste Daniel Lachapelle préfère analyser le problème «REER versus hypothèque» sous l'angle des économies d'impôt.

Il a refait une autre série de calculs basés sur les données suivantes: hypothèque de 63000 \$, à 12 p. cent, amortie sur 20 ans; paiements mensuels de 693,68 \$ (intérêts annuels); solde disponible annuellement de 4000 \$; le solde disponible de 4000 \$ équivaut à un investissement avant retour d'impôt de 6666 \$ dans un REER; taux d'imposition à 40 p. cent; taux d'intérêt de 10 p. cent sur les placements dans un REER ou un compte bancaire.

Au bout de 20 ans, le remboursement du capital de l'hypothèque à raison de 4000 \$ par année, plus les recettes provenant de l'investissement des paiements mensuels dans un compte bancaire (de la fin de la période de remboursement de l'hypothèque à la fin de la période 20 ans), plus la valeur du placement du solde de 4000 \$ (soit en 6666 \$) dans un REER une fois la période de remboursement de l'emprunt hypothécaire terminée... donnera au bout de 20 ans un actif net de 230332 \$. Cela dépasse l'actif net qui serait accumulé dans un REER si on y investissait le solde disponible de 4000 \$ (soit 6666 \$ avant le retour de l'impôt). L'actif net du REER serait de 210008 \$.

Victoire donc pour le remboursement hypothécaire. Oui! quand on parle d'une période de 20 ans. Non! si on poursuivait le même exercice sur une période de 30 ans, là c'est le placement REER qui remporterait la victoire. Les actifs nets s'élèveraient à 475444 \$ dans le cas du remboursement de l'hypothèque à comparer à 544708 \$ pour le REER.

Quoi qu'il en soit, avant de prendre la décision d'investir dans son REER ou le remboursement de l'hypothèque il faut bien aiguiser son crayon et être certain du scénario pour lequel on optera. Plus on étend la période REER sur une longue période, plus il devient avantageux.

Les fabricants d'autos au Canada doivent repenser leur approche

Presse Canadienne

Il se pourrait bien que le mot «affaissement» ne soit pas le terme adéquat pour décrire l'état actuel de l'industrie de l'automobile au Canada.

D'accord, les trois grands fabricants d'automobiles ont connu des temps difficiles en 1990, à cause des taux d'intérêt élevés. Ainsi, au cours des six premiers mois de l'année, leurs ventes de voitures et camions ont diminué de 13,8 p. cent par rapport aux résultats qu'ils avaient obtenus, l'an dernier, au cours de la même période.

Les trois grands emploient des milliers de Canadiens, principalement en Ontario et au Québec. Par le fait même, ils injectent des millions de dollars dans l'économie du pays. Ce qui explique l'inquiétude que suscite la diminution de leurs ventes.

Il existe toutefois une partie de l'indus-

trie de l'automobile qui se porte bien. Celle de la voiture importée.

Le mois dernier, par exemple, Chrysler, Ford et General Motors ont vendu, à eux trois, 5,7 p. cent moins de véhicules qu'en juin 1989.

Les résultats des ventes combinées de 14 importateurs d'automobiles montraient pour leur part des augmentations de 5,5 p. cent pour le mois de juin et de 8,7 p. cent pour les six premiers mois de l'année.

Les analystes qui se penchent sur le sujet expliquent la popularité des voitures importées (Hyundai, Nissan, Honda, BMW et autres) par plusieurs facteurs.

La qualité avant tout

Le premier de ces facteurs est une croyance populaire voulant qu'importation et qualité aillent de pair.

«Les voitures américaines se sont pourtant rattrapées à ce chapitre, dit Mike Robinet, de la firme de recherche

Autofacts. Mais les gens pensent encore que les véhicules importés, surtout les modèles japonais, sont de meilleure qualité.»

Un second facteur, croit M. Robinet, provient du fait que certaines marques telles Honda, Toyota et Hyundai, à présent assemblées au Canada et aux États-Unis, sont plus présentes sur le marché.

Et il y a aussi la question de l'économie de la consommation d'essence. Les importées consomment, en moyenne, moins de carburant que les américaines. Un point important en cette période difficile où les budgets familiaux sont victimes du ralentissement économique.

Chez Honda, on avoue que le facteur disponibilité en est un d'importance. La compagnie, qui fabrique maintenant ses Civic à Alliston, en Ontario, a vu ses ventes augmenter de mois en mois depuis le début de l'année.

Plusieurs groupes de recherches indépendants ont réalisé pour leur part des

études qui prouvent encore et encore à quel point est forte la croyance voulant qu'importation égale meilleure qualité.

L'étude du groupe J.D. Power and Associates sur les modèles 1989 démontre d'ailleurs que les Cadillac et les Buick sont les seules marques nord-américaines qui ont réussi à se hisser dans le «top 10» des voitures satisfaisant le plus leurs propriétaires.

En tête de palmarès, la Honda Acura. Venaient ensuite les marques Mercedes-Benz, Toyota, Cadillac, Honda, Nissan, Buick, Subaru, Porsche et BMW.

«Le bon classement obtenu par les Buick et les Cadillac, toutes deux fabriquées par General Motors, prouve que les voitures américaines sont de bonne qualité», affirme M. Greg Pierce, porte-parole de GM Canada.

D'accord, une lacune en matière de qualité existait bel et bien il y a six ou sept ans, poursuit M. Pierce. Mais elle n'existe plus.»

Il admet toutefois que GM fait affaire avec des clients qui continuent de voir les importées comme de meilleures acquisitions. «Notre défi est de les convaincre de nous regarder avec un oeil nouveau», dit-il.

Pour ce faire, Ford et Chrysler essaient d'attirer les clients en leur offrant des accessoires facultatifs à prix réduits ou des taux d'intérêt préférentiels.

Mais M. Robinet croit que les trois grands de l'automobile utilisent ces mesures incitatives depuis tellement longtemps qu'elles sont en train de perdre tout attrait.

Les importateurs, de leur côté, commencent seulement à utiliser de telles méthodes. Cela pourrait les aider à continuer sur leur lancée pendant que les trois grands essaient de rattraper le terrain qu'ils ont perdu au cours de la première moitié de l'année.

Une priorité américaine: l'aide aux pays étrangers

Le 16e sommet économique du Groupe des Sept s'ouvre à Houston par un barbecue et un rodéo

d'après UPI

HOUSTON

Le 16e sommet économique des pays industrialisés s'ouvre aujourd'hui à Houston et les Américains, qui en sont les hôtes, sont déterminés à traiter des questions litigieuses de l'aide aux pays étrangers, du commerce et de l'environnement en privé et à les faire connaître dans le public.

Le président Bush, qui aura des entretiens avec les dirigeants du Royaume-Uni, du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest, a invité ses hôtes à une réception dans la plus pure tradition texane - un énorme barbecue suivi d'un rodéo.

À la veille de la rencontre de trois jours des chefs des sept pays les plus industrialisés, les dirigeants américains ont réaffirmé leur opposition aux appels européens les invitant à une aide concertée des pays occidentaux pour soutenir le président Mikhail Gorbatchev et l'économie soviétique.

«Il n'y a rien de prévu pour le moment», a dit le secrétaire d'État James Baker au cours d'une émission télévisée. Le président Bush, a-t-il dit, doit plutôt faire appuyer l'idée d'une «aide économique technique» pour aider Gorbatchev à réformer l'économie soviétique.

M. Baker a révélé également que les autorités américaines avaient fourni aux Soviétiques au sommet de Malte de décembre dernier des indications sur «les montants qui pourraient être dégagés» s'ils réorientaient leur aide de quelque 15 milliards \$ par an aux régimes totalitaires comme Cuba.

Le conseil pour la sécurité nationale Brent Scowcroft a renforcé l'opposition américaine à une aide économique directe au cours d'une autre émission de télévision, préconisant plutôt les investissements privés.

Mécontentement

De plus, il a soutenu que l'aide alimentaire, proposée par certains pour aider Gorbatchev à atténuer le mécontentement chez les citoyens soviétiques, est «la pire aide qui soit... parce qu'elle ne crée pas de croissance.»

Soulignant l'immense gaspillage et l'inefficacité qui paralysent l'agriculture soviétique dominée par l'État, il a dit: «Si l'on pouvait réduire cela de moitié, il y aurait une transfusion énorme de ressources dans l'économie soviétique.»

Le président Bush a déclaré



Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés sont réunis à Houston, au Texas, où s'ouvre aujourd'hui leur 16e sommet économique. De g. à dr., rang du haut, le premier ministre italien Giulio Andreotti, le premier ministre japonais Toshiki Kaifu et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl; rang du bas, le président George Bush, le premier ministre Margaret Thatcher de Grande-Bretagne, le président français François Mitterrand et le premier ministre Brian Mulroney.

PHOTO AP

pour sa part aux journalistes qu'il allait mettre ses hôtes au courant de la teneur d'une lettre de M. Gorbatchev, mais il n'a fait aucune allusion à la possibilité de modifier sa politique.

Bien qu'il ne soit pas prêt à se joindre à la proposition de l'Allemagne de l'Ouest et de la France de mettre sur pied un programme multilatéral de 15 milliards \$ de prêts, de subventions, crédits et entreprises en participation, M. Bush a indiqué qu'il ne s'opposait aucunement aux efforts en ce sens que pourraient faire des pays individuellement.

Cette attitude s'appliquait également à l'aide à la Chine, comme l'a montré le président Bush en disant qu'il n'avait pas à critiquer le Japon qui se propose de reprendre l'octroi de prêts au régime de Pékin.



Le premier ministre japonais Toshiki Kaifu admire le chapeau de cowboy porté par son homologue canadien durant le barbecue donné dans la plus pure tradition texane par le président Bush.

Hospitalité toute texane

Agence France-Presse
HOUSTON

■ Houston, la ville d'adoption du président George Bush, s'est mise en quatre pour offrir une hospitalité toute texane aux quelque 5000 participants, dont plus de 3000 journalistes, accueillis pour le 16e sommet des pays industrialisés.

Samedi soir, les journalistes et délégations ont eu droit à un échantillon de la cuisine texane, du traditionnel barbecue à la sopapilla Tex-Mex, en passant par la cuisine cajun des environs de Beaumont, à la frontière de la Louisiane. Le tout sur fond de musique, qu'elle soit country, mariachi ou cajun.

Dimanche soir, ils devaient avoir droit à un rodéo avec la participation des meilleurs professionnels de la monte de mustangs et de celle de tau-

reaux. Le tout suivi par un autre barbecue géant pour les délégations puis d'une soirée de musique folklorique avec la participation des artistes du Grand Ole Opry, le temple de la musique «bluegrass», qui se sont exceptionnellement déplacés en groupe de leur base de Nashville (Tennessee).

Les organisateurs ont prévu un buffet gratuit permanent pour la presse et les délégations durant les trois jours du sommet. Il devrait s'y consommer plus de deux tonnes et demi de bœuf, deux tonnes de poissons et crustacés, épices pour ceux qui ont le gosier résistant d'une cinquantaine de kilos de piments jalapeños, qui pour les amateurs font le charme de la cuisine Tex-Mex.

Le tout arrosé de la bière nationale de l'État, la Lone Star, ou de vins du Texas car le Lone Star State a lui aussi ses vignobles.

Écologie: la RFA à l'honneur

Agence France-Presse
HOUSTON

■ La RFA est, parmi les sept pays industrialisés, celui qui a le mieux respecté les engagements pris en matière d'environnement au sommet de l'Arche, l'an dernier à Paris, selon une étude réalisée par 150 organisations écologistes et diffusée hier, à la veille de la réunion du G7 à Houston.

Au cours d'une conférence de presse, ces organisations regroupées à Houston en «contre-sommet des 7 pour l'environnement» ont cependant constaté qu'il n'y avait globalement eu «aucun progrès significatif» en la matière depuis l'an dernier. Elles ont jugé «inquiétant» un tel bilan.

Les organisations écologistes ont noté les États-Unis, le Japon, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Ita-

lie, la France et le Canada sur leur attitude dans six domaines: énergie et modification climatique, protection des espèces biologiques, pollution des océans, population, aide à l'Europe de l'Est en matière d'environnement, et politique globale au regard notamment des rapports Nord-Sud.

L'Allemagne vient en tête de ce classement, suivie par la France. Ces deux pays doivent leur note respective - «bonne» et «honorable» - notamment à leur action concernant l'émission du dioxyde de carbone.

La Grande-Bretagne arrive en troisième position, suivie du Canada et des États-Unis, puis du Japon. L'Italie est la lanterne rouge du classement. Ces cinq pays se sont tous vu décerner une note «mauvaise» par le «contre-sommet» des écologistes.

Zones d'ombre dans le rachat d'Adidas par Bernard Tapie

Agence France-Presse
PARIS

■ En révélant samedi sa prise de contrôle de l'empire Adidas, numéro un mondial des articles de sport, l'homme d'affaires français Bernard Tapie a laissé planer des zones d'ombre sur cette opération pour le moins inattendue, aussi bien sur les conditions de ce rachat que sur son mode de financement, estiment les analystes.

Les milieux industriels ne sont pas accoutumés à voir un groupe de la taille de celui de Bernard Tapie (1 milliard de FF de chiffre d'affaires - 182 millions \$) avaler un aussi gros poisson qu'Adidas qui pèse plus de 15 milliards de FF (2,7 milliards de dollars) de chiffre d'affaires (avec le produit des licences).

Selon des sources allemandes, qui n'ont pas jusqu'à présent été démenties par le groupe Bernard Tapie Finances (BTF), l'addition s'est élevée à trois milliards de FF (546 millions \$) pour l'industriel français.

Où Bernard Tapie a-t-il trouvé son financement, alors que ses résultats de l'année dernière, 27 millions de FF (4,9 millions \$) de bénéfice, avaient accusé une baisse de 54 p. cent par rapport à l'année précédente?

L'industriel a affirmé qu'il allait vendre certaines de ses activités essentielles. Terailon, numéro un mondial du pesage domestique avec 545 millions de FF (99 millions \$) de chiffre d'affaires, serait concerné, selon de bonnes sources. Bernard Tapie avait indiqué qu'il y a quelque temps qu'il en espérait 800 millions de FF (145 millions \$).

Des analystes financiers avaient évalué l'année dernière l'affaire à 580 millions de FF, et à 372 millions de FF la part revenant à Bernard Tapie qui détient un peu plus de 60 p. cent du groupe Terailon. Autre société de Bernard Tapie, La Vie Claire (150 millions de FF de chiffre d'affaires) est également à vendre



PHOTO REUTER

Les milieux industriels ne sont pas accoutumés à voir un groupe de la taille de celui de Bernard Tapie avaler un aussi gros poisson qu'Adidas.

mais la société est en crise et elle a encore accusé en 1989 2,5 millions de FF de pertes.

Autre source de financement, le «tour de table» de Bernard Tapie Finances, c'est-à-dire les banques et sociétés d'assurance, pour la plupart nationalisées, qui sont actionnaires du groupe Tapie et le soutiennent.

Au premier rang de ce tour de table: le Crédit Agricole, la Société de Banque Occidentale, filiale du Crédit Lyonnais, le GAN, les AGF.

Côté politique, un responsable du Parti socialiste au pouvoir, interrogé hier démentait formellement que la participation des sociétés nationalisées françaises ait un quelconque rapport avec l'engagement public de M. Tapie qui est député de Marseille, proche de la majorité socialiste.

L'empire Adidas qui emploie près de 10000 personnes a dû subir 400 à 500 millions de FF de pertes en 1989, après trois ans de restructuration.

Titres de remplacement REA

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise	Date max. d'admissibilité	Cours 06-07-90	Variation sem. dem.	C/B* 12 m. d'exercice	C/VC* au 12 m. d'exercice
Artopex	Prod. consommation	\$5,00	100%	90-12-31	\$3,60	-2,7%	—	0,9
A. L. Van Houtte	Prod. consommation	\$5,00	75%	90-12-31	\$4,75	-1,0%	10,6	1,7
Bomem	Prod. industriels	\$3,25	100%	90-12-31	\$0,85	6,2%	—	1,1
Bout. San Francisco	Commerce de détail	\$5,75	100%	92-12-31	\$4,70	0,0%	7,8	1,4
Cabano Expeditex	Transport	\$4,00	75%	92-12-31	\$1,10	0,0%	—	1,1
Chaussures Taurus	Prod. consommation	\$7,00	100%	90-12-31	\$0,05	0,0%	—	—
Corp. Dramex	Prod. industriels	\$4,50	75%	90-12-31	\$0,69	15,0%	13,8	0,3
Domicil	Commerce de détail	\$2,50	100%	91-12-31	\$0,06	0,0%	—	—
Explor. Augmitto	Ressources	\$1,25	100%	91-12-31	\$0,18	0,0%	—	—
Foretek Intern.	Prod. industriels	\$2,50	100%	90-12-31	\$0,63	0,0%	—	0,3
Foretek	Prod. forestiers	\$3,25	100%	90-12-31	\$0,36	-14,3%	—	0,3
Goldex Mines	Ressources	\$6,63	100%	90-12-31	\$3,00	0,0%	—	2,7
Gr. Bocanor	Prod. consommation	\$4,00	100%	90-12-31	\$0,62	-7,5%	—	0,4
Gr. CQI	Informatique	\$6,50	75%	91-12-31	\$1,32	-2,2%	12,0	0,7
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	\$4,50	75%	90-12-31	\$1,25	-3,8%	5,0	0,4
Gr. DMR	Informatique	\$8,00	75%	91-12-31	\$3,40	0,0%	68,0	1,2
Gr. Goyette	Transport	\$2,91	100%	90-12-31	\$0,70	7,7%	3,9	0,4
Gr. Harriano	Prod. industriels	\$4,00	75%	90-12-31	\$1,80	2,9%	30,0	0,7
Gr. Macpro	Immobilier const.	\$5,00	100%	90-12-31	\$0,68	0,0%	22,7	0,4
Gr. Sani Mobile	Services	\$2,00	100%	91-12-31	\$2,80	1,8%	10,0	2,0
Gr. Tolgoce	Immobilier const.	\$4,00	100%	90-12-31	\$1,05	0,0%	13,1	0,4
Gr. Transat A.T.	Services	\$3,00	100%	92-12-31	\$0,95	-5,9%	—	0,6
Honco	Prod. industriels	\$3,00	100%	90-12-31	\$0,30	-6,3%	3,3	0,4
Illoco Vikski	Commerce de détail	\$2,00	100%	90-12-31	\$0,85	10,4%	10,6	0,6
Indust. Dorel	Prod. consommation	\$5,00	100%	90-12-31	\$3,90	-7,1%	7,4	1,4
Indust. Lassonde	Prod. consommation	\$6,75	75%	90-12-31	\$3,80	0,0%	7,5	0,8
Indust. Shasper	Prod. consommation	\$5,50	100%	91-12-31	\$0,70	-1,4%	—	0,4

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise	Date max. d'admissibilité	Cours 06-07-90	Variation sem. dem.	C/B* 12 m. d'exercice	C/VC* au 12 m. d'exercice
Indust. Triton	Prod. consommation	\$7,75	100%	90-12-31	\$0,08	7,1%	—	—
Informatrix 2000	Services	\$4,00	100%	91-12-31	\$2,00	11,1%	7,4	1,1
Lessorat Beauce	Immobilier const.	\$2,75	100%	90-12-31	\$1,35	3,1%	7,5	0,7
Logibec	Informatique	\$2,00	100%	90-12-31	\$0,25	0,0%	—	—
M-Corp	Commerce de détail	\$14,25	75%	93-12-31	\$11,88	1,1%	13,3	1,5
Maxax	Immobilier const.	\$2,50	100%	90-12-31	\$0,70	0,0%	4,7	0,4
Mabaie	Immobilier const.	\$5,00	100%	90-12-31	\$2,85	0,0%	5,3	0,8
Manufacture Leader	Prod. consommation	\$3,00	100%	91-12-31	\$0,30	20,0%	10,0	1,4
Ordin. Hypocrat	Informatique	\$3,20	100%	91-12-31	\$0,35	16,7%	—	—
Paul Martin	Immobilier const.	\$2,25	100%	91-12-31	\$0,06	-45,5%	—	—
Radiomutuel	Communica. médias	\$8,50	75%	90-12-31	\$3,50	0,0%	19,4	0,7
Ressources Audrey	Ressources	\$4,00	100%	92-12-31	\$2,80	3,7%	70,0	1,1
Ressources Aunore	Ressources	\$1,75	100%	90-12-31	\$0,08	0,0%	—	0,1
Ressources Rouyn	Ressources	\$2,00	100%	92-12-31	\$1,10	8,9%	12,2	0,7
Rest. Sportscene	Services	\$1,25	100%	90-12-31	\$6,13	8,9%	6,3	3,0
Roclast	Prod. industriels	\$2,50	100%	90-12-31	\$1,00	0,0%	7,1	0,7
Sani Gestion	Services	\$2,25	100%	90-12-31	\$0,60	20,0%	—	0,5
Simard Beaudry	Immobilier const.	\$4,50	100%	90-12-31	\$3,30	6,5%	6,6	1,1
Summer Sports	Prod. consommation	\$5,00	100%	90-12-31	\$0,80	-11,1%	3,2	0,3
System	Informatique	\$2,00	100%	90-12-31	\$0,09	0,0%	—	—
S.T.I.	Informatique	\$3,00	100%	91-12-31	\$1,05	0,0%	—	0,3
Tecrad	Prod. industriels	\$3,00	100%	90-12-31	\$0,65	0,0%	21,7	—
Venmar	Prod. consommation	\$3,00	100%	91-12-31	\$0,40	-14,9%	—	0,3

*CB = Cours/bénéfices *C/VC = Cours/Valeur comptable

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Tassé le Souverain

Alain Rivard
Analyste financier

Tassé & Associés Limitée

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A IERE et 2e, balance de vente, notaire Labrecque 729-4334.
ARGENT à prêter, 1ère-2e hyp., solde de prix de vente, Rodino et Silicani Notaires, 381-9268.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A LOUER superbe local, 1 250 pi car, sur mezzanine, 555 Chabanel ouest, tel: 861-0219 - 381-6599.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

"NU SKIN" AU CANADA
Importante compagnie multinationale américaine recherche 5 à 10 distributeurs (franchises) pour introduire ses produits dans Montréal et le Québec.
Votre motivation et un investissement minimum vous placent au palier d'une opportunité financière exceptionnelle.
Les candidats doivent être bilingues, dynamiques et sérieux (sés).
Comptez 256-9011 poste 219

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE d'excavation, petite mine d'or à vendre, région Blainville, 433-6840.
INTERESSE à 20% de rendement et + sur 1er et 2e hyp. 738-9154.

712 ASSOCIES DEMANDES

1 000 ACRES 400 000 PI CAR. Station de ski quatre saisons. Potentiel illimité. Placement en or. Jean Louis, 624-2393.
Century 21 Grill, 630-0921

714 FRANCHISES

FONTAINE-SANTE
Restauration rapide à Place Rosemere. Operation ciblée en main, programme d'entraînement complet, investissement total dans les 150 000 \$. Possibilité de financement. 956-7730

717 SERVICES SPECIALISÉS

INCORPORATION, taxes très compétitives. R. Maio 337-5176.

718 ARGENT DEMANDE

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

Lorraine Desmarais

collaboration spéciale

Un festival plus calme et plus propice à l'écoute

Le Festival de Jazz de Montréal s'est encore une fois terminé sur une note très positive. Dans les rues, l'atmosphère était à la fête, mais c'était plus calme, plus propice à l'écoute que par le passé.

Grâce aux scènes extérieures, le public a pu s'initier au jazz par le biais de spectacles variés. J'y ai remarqué plusieurs groupes musicaux venus de nombreux pays, une autre preuve que le jazz est une musique du monde. D'excellents groupes locaux ont également eu la chance de se faire connaître par une foule de gens.

Et ce n'est pas la pluie qui a empêché les gens de participer aux spectacles et de danser au son de la salsa! Un peu dommage tout de même pour certains groupes venus de très loin qui n'ont pu se produire à cause de la température peu clémente. Il faudra les réinviter...

J'ai remarqué que la sensibilisation au jazz prenait de plus en plus d'importance ici au Québec. La Petite École du jazz offrait aux jeunes (et aux moins jeunes) une initiation à cette musique en leur permettant de «swinger» un peu tout en se laissant aller à l'improvisation.

En passant par le Complexe Desjardins, j'ai pu constater que nos écoles secondaires et cégeps formaient par le biais des Big Bands des musiciens prometteurs. À la Cinéma-thèque Québécoise, l'initiation au jazz était également bien servie par des documentaires historiques ou plus actuels.

Je crois aussi que l'idée de transformer le site de la Place des Arts en un véritable village du jazz y a été pour beaucoup dans le succès du Festival. En regroupant les salles sur un même site, on évitait bien des pas aux spectateurs qui assistaient à plusieurs concerts intérieurs. Comme je l'avais déjà mentionné, cette ambiance me rappelait l'atmosphère du Greenwich Village de New York, là où le jazz envahit littéralement les petits clubs de nuit pendant toute l'année.

Je pense qu'une telle ambiance est nécessaire pour

créer une certaine unité et permettre au public de se sentir parfaitement impliqué dans un Festival du genre. Les gens n'ont pas toujours l'occasion d'écouter du jazz; cette cure intensive permet aux nouveaux-venus de s'initier et aux adeptes d'entendre et de voir les artistes dont ils possèdent les disques compacts.

J'ai vu de très bon spectacle en salle. D'abord, la double prestation du Zawinul Syndicate et du Wayne Shorter Quintet qui ont opté pour des directions musicales bien personnelles tout en rappelant parfois le groupe Weather Report. Belle atmosphère, malgré des performances un peu brèves. J'ai aussi été très impressionné par la profondeur de la musique de Charlie Haden et Jim Hall. Une belle simplicité... Le concert d'Arthur Blythe était assez spécial aussi. Un trio original jouant des thèmes intéressants qui débouchaient sur des improvisations fort inspirées.

La série Piano Plus dont je vous avais parlé en début de semaine s'est terminée samedi soir sur une note humoristique. Deux excellents musiciens (Dick Hyman, piano, et Ruby Braff, cornet, ont recréé pour nous des «airs variés» (joués tels quels en 1913... hum...) Hyman est un pianiste de «stride» impeccable, alliant beaucoup d'originalité à un jeu virtuose à la Art Tatum. Ça m'a rappelé mes premières transcriptions de piano jazz.

J'ai noté dans tous les concerts un certain respect de la tradition. En effet, quel que soit le style que choisit un musicien, il profite toujours de certaines pièces pour rendre hommage à une figure importante du jazz qui est de près ou de loin impliquée dans son cheminement musical.

De toute façon, nous puissions tous quelque part certaines références qui ont une influence déterminante sur notre travail de création. Jamais les influences n'ont été aussi diversifiées que maintenant.

La fin du siècle approche. Que nous réservent donc les années 2000?

Cassandra Wilson

Superbe fin de parcours pour la série Jazz dans la nuit

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

Cassandra Wilson roule les épaules, contourne son pied de micro en sautillant, se faufile entre ses instrumentistes, laisse tomber ses «dread locks» devant les yeux puis secoue la tête en souriant au ciel.

Cette gestuelle si particulière et ces incomparables mimiques annoncent une chanteuse vraiment différente de ce que le jazz a engendré jusqu'à maintenant. Superbe fin de parcours pour la série Jazz dans la nuit. Samedi soir, certains ont été peut-être surpris ou déstabilisés, mais la majorité des amateurs venus découvrir cette iconoclaste soliste ont été séduits. Ceux-là sont probablement sortis du TNM avec une vision modifiée du chant afro-américain.

La musicienne n'a pourtant pas un registre extraordinaire. Riche et grave, la voix de Cassandra Wilson ne grimpe jamais dans les très hautes fréquences, on ne peut parler d'une grande technicienne au sens orthodoxe du terme.

Pourtant, aucune chanteuse de jazz ne construit un phrasé de ce type. Wilson est de ces rares artistes capables de contourner les limites techniques au profit d'un langage original, tout à fait concluant.

Elle soupire, chuchote, suspend un couplet par un silence inattendu, se met à servir de fortes salves d'émotions, puis reprend le cours normal de la mélodie. Elle enduit sa toile de couleurs à grands coups de pinceaux et peut soudainement dessiner des traits fins et fragiles. Onomatopées, cris, chuchotements, grande recherche de textures. C'est clair, Cassandra Wilson a son truc.

Il eut été préférable que cet ensemble soit bardé d'une section de vents; malgré les contingences,



le trio de la chanteuse a vraiment livré la marchandise. D'abord, le pianiste Rod Williams affiche un style personnel, très complice de la chanteuse. Pas vraiment orthodoxe, il peut être libre de toute structure mais son agilité doigtée peut aussi manifester beaucoup d'effort harmonique. De plus, il est intéressant de constater la juxtaposition d'un piano jazz aux phrases funk du bassiste Kevin Bruce Harris.

Pour ce qui est du beat, les roulements de tambours et tintements de cymbales du batteur Mark Johnson se mêlent fort bien à l'ensemble. Ces bonnes gens sont très complices, on n'a pas fini d'entendre parler d'eux.

Encore une musique nouvelle qui n'hésite pas du tout à référer à la tradition. Les versions de Blue Skies (Jerome Kern), Body And Soul (le «hit» de Coleman Hawkins) et de Round Midnight sont relues à la façon unique de Cassandra Wilson.

Certaines de ses compositions sont d'ailleurs plus proches d'un jazz classique, mais ses plus récentes procèdent d'un subtil métissage de funk, de nouvelle musique improvisée et de jazz. Le dernier microsillon de Wilson, Jumpworld, témoigne d'ailleurs de cette surimpression. Un must sur étiquette JMT. Recommandons aussi le précédent, Blue Skies, éminemment plus classique.

MARTIN BOLTÉ,
étudiant en éducation physique

Depuis dix jours, Martin Bolté en a transporté des caisses de bière, des camions jusqu'à son comptoir de la rue Ste-Catherine! Pour lui, le festival



«c'est un gros coup de cash, mais c'est exigeant physiquement.» Il estime que la foule était aussi dense que les autres années, mais que les spectacles étaient de meilleure qualité, plus professionnels que sur la rue St-Denis. «Le jour, il y avait plus de Français, mais le soir il y avait beaucoup plus d'Anglais, des touristes, des gens de Toronto, du Massachusetts, et pas beaucoup de Québécois. Les gens étaient sur le party et il fallait les prendre comme ça.» Martin a beaucoup apprécié le travail des amateurs publics, clowns, jongleurs et avaleurs de feu, ainsi que le batteur Giv Nadon «qui a une personnalité propre à lui».

LES TROIS MOUSQUETAIRES

L'an dernier, LA PRESSE découvrait ce trio d'avocats qui partagent leur passion du jazz depuis leurs études universitaires. Au fil des festivals, ils se sont autoproclamés les trois mousquetaires du jazz; pour la huitième année consécutive, le trio s'est tapé une importante sélection de concerts.



Yves Morand, Robert Prevost et Hubert Gratton s'estiment satisfaits de leurs dix jours de jazz, mais un peu moins emballés que par les années précédentes.

«Le Festival avait de grands soutiens à chauffer, après l'extraordinaire dixième anniversaire que nous avons passé l'an dernier», souligne Prevost. Personne d'entre eux n'aurait toutefois à affirmer si la qualité de la programmation ou leur propre cheminement d'amateur a engendré cette légère baisse d'enthousiasme. «Un peu des deux», glissera Yves Morand. «Évidemment, si j'avais vu le même concert d'Archie Shepp il y a huit ans, ça aurait été une révélation», ajoutera Yves Morand.

Cela ne l'a pas empêché de considérer, tout comme ses deux autres compagnons d'armes, les séries Jazz dans la nuit et Piano Plus comme les plus constantes du Festival cette année. Au terme de l'événement, le trio a fait son bilan et attribué ses médailles: Arthur Blythe a remporté la palme du saxophone (il a particulièrement emballé Hubert), Ray Anderson celle du trombone, Tommy Flanagan celle du piano. Le trio d'amateurs a aussi passablement apprécié Cassandra Wilson (pour Robert, la plus originale des chanteuses de jazz), sans compter les pianistes McCoy Tyner, Roland Hanna, Fumyo Itabashi et la révélation Jeff Keiser (avec Art Blakey).

Les mousquetaires ont par ailleurs été très déçus par le concert d'ouverture. Robert Prevost va même jusqu'à accuser les Hancock, Metheny, DeJohnette et Holland de sombrer dans le new-age. Chick Corea, le duo Jon Ballantyne et Joe Henderson et celui de Kirk Lightsey et Harold Danko les ont aussi déçus.

Les Schtroumpfs au Festival de Québec

C'était la journée des Schtroumpfs dans les Jardins de l'hôtel de ville de Québec, hier, dans le cadre du Festival d'été de l'endroit, et plusieurs centaines de jeunes ont répondu à l'appel des organisateurs pour bricoler et rire des pitreries des clowns, des jongleurs et des mimes.

Il faisait un temps magnifique et les jeunes ne se sont pas fait prier pour se glisser en grand nombre sous la tente érigée pour assembler des morceaux de carton et «fabriquer» leur Schtroumpf favori.

Pendant ce temps, d'autres petits se laissaient distraire par le trio américain Tri-Jesters, composé de deux filles et d'un garçon. Le trio, qui a été chaleureusement applaudi pour son habileté à jongler avec cinq quilles et autant de bâtonnets transformés en torches, a reçu une ovation lorsqu'il a remercié le public en français en quittant la scène.

BILAN DU FESTIVAL DE JAZZ

MARIE-JOSÉE CLOUTIER,
employée d'une agence de publicité

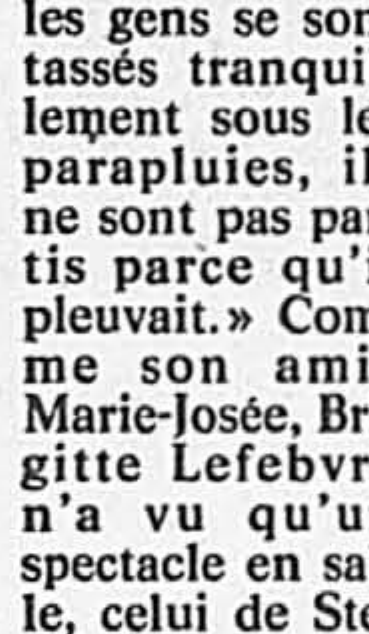
Marie-Josée est venue au Festival le premier samedi. «On a eu tellement de fun qu'on est revenu plusieurs jours de midi à minuit.»



Son show préféré? La Bande à Magoo sans conteste! «On a acheté leur cassette et on va encore les voir.» Elle a bien aimé les shows de blues, celui de Lonnie Mack en particulier. L'an prochain, elle et ses amies ont le goût d'acheter des billets pour les spectacles en salle. «On pourrait peut-être prendre des vacances pendant le Festival...»

BRIGITTE LEFEBVRE,
employée d'une agence de publicité

«C'est plus le fun quand il pleut! Les gens se parlent plus, il y a plus d'atmosphère... Lors du show de blues, le premier samedi, les gens se sont tassés tranquillement sous les parapluies, ils ne sont pas partis parce qu'il pleuvait.» Comme son amie Marie-Josée, Brigitte Lefebvre n'a vu qu'un spectacle en salle, celui de Stephen Amira, un des finalistes au Concours de jazz Alcan. Son verdict? «Spécial... C'est la sorte de jazz auquel le monde n'est pas habitué, c'est plus pur.»

MARTIN BÉLANGER,
étudiant en jazz

Martin Bélanger étudie le jazz à McGill, achète des disques pour le magasin Archambault et joue de la guitare. Son concert préféré fut celui de Ray Anderson, il a été agréablement surpris par le programme double Young-Donato et Jordan Swartz et a beaucoup aimé Keith Jarrett. Le concert Zawinul-Shorter était «platte», le spectacle d'ouverture moyen, et aurait aimé entendre Cassandra Wilson avec un groupe plus important. Martin est de ceux qui préféreraient le site de la rue St-Denis.

FÉLIX W. SPORTIS,
journaliste

Deux concerts fabuleux, ceux de McCoy Tyner et de Don Pullen avec Jane Bunnett, et un très grand avec Tommy Flanagan. C'est ce que retient de son festival Félix W. Sportis, directeur de collection des encyclopédies publiées par le magazine français Jazz Hot et ses éditions L'Instant, qui trouve autrement que, dans l'ensemble, il y a à Montréal trop de musique de fusion qui est selon lui une musique de genre, de forme, pas de fond. «Au Festival de Montréal, le jazz est une partie importante, mais il n'est pas tout.»

TONY BRESSI,
employé du Canadien Pacifique

Tony Bressi est venu au Festival presque tous les jours, hier aussi même si ses amis préféreraient aller à la campagne. «J'ai aimé l'ambiance les autres années aussi, mais cette année c'était plus une atmosphère de carnaval.» Chaque jour — sauf vendredi parce qu'il faisait froid — Tony Bressi marchait d'un bout à l'autre du site et s'arrêtait à chacune des scènes. Pas de spectacle en salle pour lui: «Je préfère être dehors, profiter du bon air et du soleil. L'hiver est trop long, surtout cette année.»

JEAN-PIERRE GARCIA,
journaliste

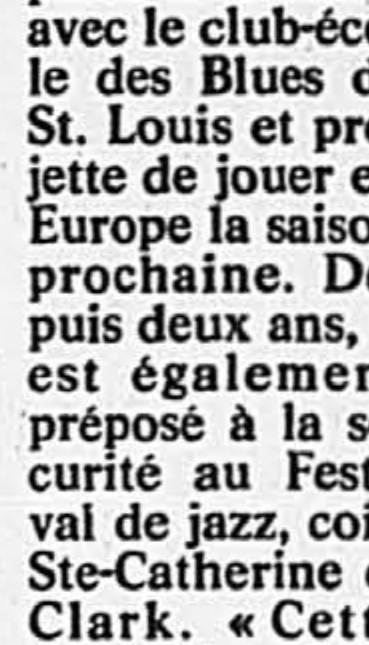
Jean-Pierre Garcia, collaborateur de la revue Actuel, trouve que la programmation du festival fluctue d'une année à l'autre, mais que c'est toujours exceptionnel. Les grands concerts: Arthur Blythe, Ray Anderson, Elvin Jones, Milton Nascimento, Archie Shepp, Cassandra Wilson et Jon Ballantyne. Une déception, le Dirty Dozen Brass Band. «Il faudrait faire attention quant au site qui est délimité dans des lieux où il n'y a pas de vie. Sur St-Denis j'avais l'impression d'être dans un vrai carnaval au milieu des gens. L'organisation est impeccable, presque trop parfaite.»

ALAIN BRIND'AMOUR,
travailleur du textile

Alain Brind'Amour coanime une émission à CJD-M-FM, Drummondville, tous les dimanches soirs. Il vient au festival de Montréal depuis 1984. Il était déçu par la programmation sur papier. «Il y avait quand même des bons shows — Ray Anderson, Tommy Flanagan et Jane Bunnett en duo avec Don Pullen — mais pas assez d'avant-garde, de musiciens européens et de Québécois en salle.» Il s'attendait à mieux de la part de Jon Ballantyne et Joe Henderson ainsi que Ruby Braff et Dick Hyman.

TOM KARALIS,
sécurité

Tom Karalis est joueur de hockey: après les Voltigeurs de Drummondville et le club-école des Nordiques à Fredericton, il a passé la dernière saison à Peoria avec le club-école des Blues de St. Louis et projette de jouer en Europe la saison prochaine. Depuis deux ans, il est également préposé à la sécurité au Festival de jazz, coin Ste-Catherine et Clark. «Cette année, le public s'est mieux comporté, moins de gens ont essayé d'entrer sur le site avec leur bière ou leur bicyclette. L'an passé, il y avait eu deux ou trois incidents...» Tous les soirs vers 18h30, la densité de la foule le forçait à interdire aux gens l'accès par son entrée et à les diriger vers l'entrée St-Urbain. Ce qui le fascine, ce sont les «différents types de monde que réunit le Festival de jazz: des touristes, des riches, des pauvres et tout le monde s'amuse ensemble». Autre constatation: «Au début, je n'aimais pas le jazz, maintenant ça ne me dérange pas d'en écouter.»



Le feu sacré

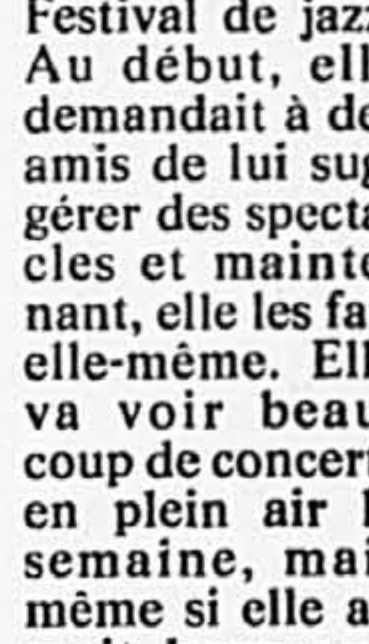
Comme les meilleurs jazzmen, l'amuseur public Magadi, de Québec, a pris des risques hier après-midi, rue Sainte-Catherine. Et comme elle le fait pour les musiciens de talent, la foule est demeurée suspendue au moindre de ses gestes.

PATRICK JANSON,
gérant de chantier

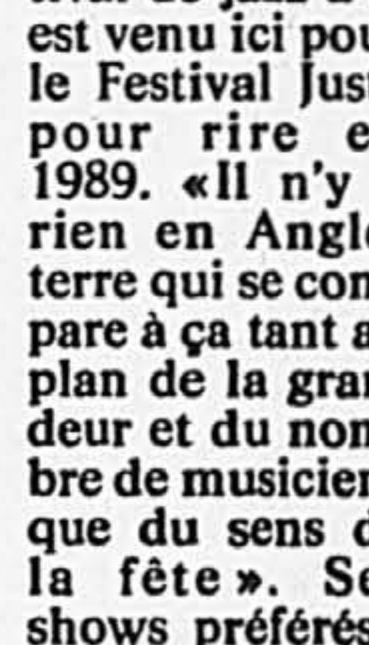
«Maniaque» de jazz depuis cinq ans, Patrick Janson a trouvé le festival moins intéressant cette année. Il a beaucoup aimé le spectacle du tromboniste Ray Anderson et celui du pianiste dominicain Michel Camilo: «Une révélation! Il m'a encore plus emballé que Gonzalo Rubalcaba.» Il a aimé le concert d'ouverture de Parallel Realities qui «allait du commercial au pété». Il a surtout été déçu par les programmes doubles à la salle Wilfrid-Pelletier (Corea-DiMeola, Shorter-Zawinul): «Le travail des artistes semblait un peu bâclé, vite fait.» Il a trouvé le Concours de jazz Alcan «linéaire et conservateur». Dans le jazz électrique, il a beaucoup apprécié le spectacle de Mike Siern et Bob Berg.

LUCE DAVIDSON,
relationniste

Attachée de presse pour les Communications Simpson, Luce Davidson aime de plus en plus le Festival de jazz. Au début, elle demandait à des amis de lui suggérer des spectacles et maintenant, elle les fait elle-même. Elle va voir beaucoup de concerts en plein air la semaine, mais même si elle aimait beaucoup l'ambiance du week-end, elle a été coincée quelques fois dans la foule. «J'apprécie que les concerts en plein air ne soient plus sur St-Denis, ça nous prenait une heure pour descendre la rue.» Elle a bien aimé le Turtle String Quartet et le spectacle de Ray Anderson a été l'un des plus beaux de sa vie. Elle n'a pas du tout apprécié le spectacle d'ouverture de Parallel Realities. «Je préfère le son acoustique.»

PETER GUTTRIDGE,
journaliste

Peter Guttridge, collaborateur au journal anglais The Independent, a appris qu'il y avait un Festival de jazz à Montréal quand il est venu ici pour le Festival Juste pour rire en 1989. «Il n'y a rien en Angleterre qui se compare à ça tant au plan de la grandeur et du nombre de musiciens que du sens de la fête». Ses shows préférés? Arthur Blythe, «brillant», Archie Shepp, le Dirty Dozen Brass Band, Cassandra Wilson. Il n'avait jamais vu Joe Henderson et a découvert le contrebassiste de Stanley Jordan ainsi que des musiciens d'ici comme Jon Ballantyne, James Gelfand, Karen Young et Michel Donato. Une suggestion: «La nourriture pourrait être meilleure sur le site.»



Bain de jouvence avec l'octogénaire Lionel Hampton



BRUNO DOSTIE

Il fait une entrée à la Jerry Lewis. Il chante avec les gestes arthritiques et le sourire de Bouddha de la Poutine dont il a l'âge. Il sautille sur ses jambes courtes comme les vieux gigueux des films de Pierre Perreault. Il s'amuse à faire tourner ses baguettes avec la mimique et le plaisir évident d'un enfant de huit ans.

Mais quand Lionel Hampton joue, même encore aujourd'hui à 81 ans, et qu'il s'agit du vibraphone, de la batterie ou du piano, il joue. Avec inspiration, précision, délicatesse et vigueur, une musique qui n'a pas d'âge, et qui a comblé les quelque 2900 personnes qui assistaient samedi soir à la salle Wilfrid-Pelletier, au concert de clôture du 11e Festival international de jazz de Montréal.

On lui a fait cinq «standing ovations», il a donné cinq rap-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Une musique qui n'a pas d'âge et qui a comblé quelque 2900 amateurs de musique samedi soir.

Pleine lune

Une histoire qui a peine à se tenir debout mais que des comédiens transforment en grande soirée de rires d'été

JEAN BEAUNOYER



Marcel Leboeuf, propriétaire du théâtre des Grands Chênes, a pratiquement inventé à sa deuxième saison à Kingsey Falls, un nouveau théâtre d'été. C'est une espèce de théâtre-télévision ou une prolongement de *Samedi de rire* et *Samedi P.M.* On utilise les mêmes comédiens, les mêmes scripteurs et les gens dans la salle retrouvent le même rythme, le même ton qu'à la télé.

L'an passé, on proposait une première création intitulée *Bowling* qui méritait tout le succès obtenu pendant l'été et pendant la tournée. Cette année, une autre création de Camirand et Fortier, *Pleine lune* qui n'est peut-être pas aussi explosive au niveau de l'écriture mais qui nous permet tout de même d'assister à de remarquables numéros de comédien.

L'histoire tourne autour d'un couple qui se retrouve après plusieurs années de séparation dans le mauvais appartement. Le concubinage qui a eu la mauvaise idée d'enlever le numéro de porte afin de rénover les lieux, provoque sans le vouloir une série de malentendus qui n'en finissent plus.

Disons que le propos est fin et pas toujours crédible. Mais le numéro de la lampe, qui va sûrement devenir un classique de la comédie, compense largement pour la faiblesse du texte. Expli-

quons la situation. Le personnage du jeune amoureux interprété par Marcel Leboeuf attend sa compagne dans l'appartement lorsqu'il voit par la fenêtre un jeune homme, interprété par Martin Drainville, qui tente de se suicider. Dans un élan de générosité il tentera de lui redonner goût à la vie en lui indiquant comment courir une femme. Aucune femme n'étant disponible pour la leçon, il s'adresse à la lampe qui s'allume en tapant des mains.

C'est le délire dans la salle et ce numéro débalance le spectacle qui n'est plus aussi fou quand les autres comédiens s'amusent par la suite. Assez difficile à décrire mais on peut parler d'une magie entre Marcel Leboeuf qui pour la première fois de sa carrière joue les faire-valoir et Martin Drainville qui s'affirme pleinement comme comédien comique.

On sait que Leboeuf et Drainville se sont affrontés fort amicalement durant la saison de la Ligue Nationale d'Improvisation et une espèce de complicité nous paraît évidente sur scène. Il faudra donc s'attendre à les revoir ensemble dans les prochaines années et surtout à Kingsey Falls.

Normand Chouinard est un autre grand de l'humour au Québec et encore une fois, il multiplie les rôles. Il devient le voisin kéké qui organise des minables spectacles dans les cabarets avant de se transformer en concierge ou en rocker tatoué qui veut se faire dessiner le portrait d'Elvis dans le dos.

Finalement, une histoire qui a peine à se tenir debout mais des comédiens qui transforment un spectacle en grande soirée de rires d'été. Le trajet pour se rendre

à Kingsey Falls n'est pas de tout repos, il faut vous prévenir (d'autant plus qu'une nouvelle loi interdit les pancartes sur le bord du chemin à plus de 20 kilomètres des théâtres) mais pour tous ceux qui ont aimé la bande à Yvon

Deschamps à la télé, le rire vaut bien le déplacement.

PLEINE LUNE de François Camirand et Josée Fortier dans une mise en scène de Pauline Martin avec Martin Drainville, Suzanne Garceau, Marcel Leboeuf et Sophie Prigent. Au Théâtre des Grands Chênes à Kingsey Falls jusqu'au 1er septembre.



Marcel Leboeuf et Normand Chouinard dans *Pleine lune*, de François Camirand et Josée Fortier.

PHOTO THÉATRE, La Presse

1836 Le manoir des maléfices

Tordu, compliqué et fort ennuyeux

JEAN BEAUNOYER

Un couple de jeunes mariés tombe en panne près d'un vieux manoir d'allure inquiétante. Ils devront y passer la nuit malgré eux puisque subitement les portes se referment et personne ne peut en sortir. Et c'est alors qu'une longue histoire fort compliquée et fort ennuyeuse commence. Le couple découvrira à l'intérieur de ce manoir des êtres qui vivent en 1836. En fait, c'est un «Back to the future» à la sauce kéké que nous propose Réjean Wagner. Une œuvre qui se veut surréaliste et qui n'est en fait qu'une histoire tordue, compliquée qui se tient à peine debout.

Disons que ce n'était pas l'euphorie dans la salle et que si j'avais trouvé une porte et un chemin moins compliqué pour me rendre à l'auto, j'aurais quitté bien avant la fin de la représentation.

Domage parce qu'il est bien sympathique le propriétaire du

théâtre qui possède également l'Auberge de Marieville. Il a cependant commis juste une petite erreur: ne pas voir la pièce avant de la présenter au public. Chose qu'il ne faut jamais faire dans un théâtre d'été.

J'aurais du mal à décrire toutes les faiblesses de ce spectacle mais soulignons tout particulièrement la pauvreté, pour ne pas dire la vulgarité, des dialogues. En 1990, les «hosties» et les «crisses» ne font plus avancer la cause nationale et je pense que ça ne fait même plus rire les plus pauvres d'esprit.

Les efféminés non plus et le personnage qu'interprète Wagner lui-même, un homosexuel qui refuse les avances d'une bonne femme particulièrement dodue, était insipide, banal et ennuyeux comme la pluie.

Le personnage de Lady Henriette Williams est interprété par Thérèse Blais qui n'a manifestement pas l'âge du personnage, ni

l'envergure, et le maquillage n'arrange absolument rien. Véronique Pinette qui interprète la bonne Rosa-Lyne s'en tire beaucoup mieux. En fait, c'est la meilleure comédienne du spectacle. Serge Christiaenssens qui joue le bedeau dans la série télévisée «Entre chien et loup» pourrait nous donner un bon numéro d'acteur mais il semble s'ennuyer sur scène et il a sûrement compris qu'il n'y avait pas grand chose à faire avec cette pièce.

Une pièce à peu près impossible à raconter mais je voudrais tout de même vous faire partager le dessert, le «punch» final qui achevait cette triste soirée. L'un des personnages qui avait été gardé se lève subitement pour venir discuter de la pièce avec les autres personnages au salon. Deux de ces personnages devront être bientôt empoisonnés. Si vous me suivez bien, c'est la pièce dans la pièce. On prend ses distances avec l'anecdote. Les gens dans la salle ne comprennent plus ce qui se passe. Comme un froid. On rit

de voir l'assassinée se promener avec un poignard de cahoutchouc dans le dos mais on rit jaune, brun, mauve, je ne sais plus.

Bon, n'en jetons plus, la cour est pleine et reconnaissons la qualité du décor qui est ma foi très impressionnant. J'allais ajouter la qualité des musiques choisies mais encore là, cette belle musique n'est pas contrôlée et nous assomme la plupart du temps.

Domage parce que Marieville est située dans un beau coin de la province et mériterait d'être visitée par les amateurs de théâtre d'été. Mais oubliez le spectacle de cette année. On devrait faire mieux l'an prochain.

1836 LE MANOIR DES MALÉFICES, texte et mise en scène de Réjean Wagner, décor et costumes de Serge Saintonge avec Véronique Pinette, Thérèse Blais, Serge Christiaenssens, Nicole Chailoux, Réjean Wagner, Benoit Bissonnette et Nathalie Lussier. Du mercredi au samedi au Théâtre d'été de la grande des sœurs de Marieville.

L'été



La chanteuse Suzanne Vega est à Beau et chaud.

Garden-Party (705)

18 h 30 et 22 h (R)
Spécial juste pour rire, avec Gilbert Rozon, Daniel Lemaire, Michel Courtemanche, Michel Lauzière, Jici Lauzon, le groupe Madame et Roger Joubert.

Beau et chaud (RQ)

21 h et 16 h (R)
Le groupe Les Innocents, la chanteuse Suzanne Vega, Edgar Fruiter sur le hard rock, le sculpteur Yevkin Greef et l'humoriste Michel Courtemanche.

Ferland/Nadeau (7M)

22 h et 13 h (R)
Pierre Billon, auteur de «L'Ultime alliance», Edith Butler, et Alain Dubuc, éditorialiste-en-chef à La Presse.

L'Heure G (RQ)

23 h 05 et 17 h (R)
Carole Laure coanime l'émission, aujourd'hui et demain; ce soir: les chanteurs Rancee Lee et Sarcloret, Gilbert Rozon de Juste pour rire et Jean-Louis Millette.

Katsaris à Lanaudière, Beethoven à Magog

CLAUDE GINGRAS



programmation de nos deux principaux festivals d'été.

Le violoncelliste Janos Starker, qui fut célèbre bien avant Rostropovitch, et Menahem Pressler, le pianiste du plus prestigieux trio qui soit, le Beaux-Arts, professeurs cet été au Centre d'art d'Orford, y donnaient un récital vendredi soir et y étaient, le lendemain soir, avec un autre professeur invité, Gerhard Schulz, le deuxième-violon du Quatuor Alban-Berg, les solistes du Triple Concerto lors d'un concert Beethoven donné à l'église Saint-Patrice de Magog par l'Orchestre Métropolitain et son chef Agnes Grossmann, qui est depuis cet été la directrice du Centre d'art.

Vendredi soir également, cette fois à Lanaudière, le pianiste français Cyprien Katsaris inaugurerait l'Amphithéâtre comme lieu de récital. L'événement valait le déplacement à plus d'un titre: pour l'interprète, discuté sans doute, mais dont le récital l'hiver dernier à Montréal fut assez intéressant pour qu'on veuille le réentendre; pour son programme, centré sur la «spiritualité dans la musique de piano» (le thème figurait dans la documentation publicitaire du pianiste mais avait malheureusement été omis du programme); enfin, pour ce «baptême» acoustique.

À cet égard, et ayant écouté le récital de différents endroits, je peux attester que le piano seul, tout comme l'orchestre, les chœurs et les voix et instruments concertants, sont parfaitement bien, et de partout, à l'Amphithéâtre.

S'il y a un problème, c'en est un d'environnement. C'était le cas tout au moins vendredi soir, en raison d'un programme exigeant de l'auditeur une concentration assez peu compatible avec le plein air, voire le demi-plein air de la section couverte de l'Amphithéâtre (quoique la cornelle qui à un moment donné «commentait» du haut d'un arbre irritait certainement moins que les bruits des barmes de notre infâme Place des Arts...).

En retenant pour son festival ce programme plus austère même que ce qu'on entend l'hiver en salle, le Père Lindsay a fait preuve encore une fois d'audace et de vision (au sens le plus noble du terme). Malgré le froid, quelque 400 personnes avaient d'ailleurs répondu à l'invitation. Quant au pianiste invité, son op. 110, sa Bénédiction de Liszt et ses deux Messiaen ont laissé assez d'impression pour faire conclure à un interprète vraiment habité dont le message eût, dans les conditions normales, pleinement passé la rampe.

M. Katsaris a d'abord an-

noncé qu'il n'avait pas eu le temps de mémoriser les petites pièces du début et qu'il les jouerait avec la partition. En fait, il aurait pu couper largement dans cette kyrielle de 45 minutes qui précéderait l'op. 110, pour ne retenir que des pages telles que *Vom Tode* («Sur la mort»), de Liszt d'après Beethoven. La technique est solide et claire, chaque œuvre est pensée et traduite avec musicalité, et l'omission de quelques passages dans le deuxième Messiaen ne modifiait pas vraiment l'ensemble. En total contraste, le pianiste «improvisait» un rappel sur des airs d'opéra, terminant sur la 18e variation de la *Rhapsodie* sur un thème de Paganini, de Rachmaninov.

Du concert d'Orford samedi, je dirai qu'il fut sympathique. L'idée de faire ses débuts à Magog n'avait manifestement pas traumatisé outre mesure l'impassible Starker, qui a joué ex-fraix comme s'il le faisait express. Le violoniste en a fait presque autant. Pressler, lui, fut remarquablement à son affaire. La coordination entre les trois solistes et l'orchestre était celle d'une première lecture mais il y eut quelques beaux moments dans le mouvement lent.

J'étais quand même ravi d'être là. Jamais je n'aurais pensé qu'un jour j'entendrais Janos Starker et Menahem Pressler dans ce coin de pays où j'ai passé mon enfance... Mais autant je remercie la nouvelle patronne d'Orford de cette initiative, autant je regrette de n'avoir rien à dire sur sa *Septième*, sauf qu'elle y fit toutes les reprises. L'orchestre a joué sans problème. Mais Mme Grossmann avait constamment la tête dans sa partition et ne commanda rien qui puisse mériter le nom d'interprétation.

Je n'ai en revanche des éloges pour le public. Il y avait là quelque mille personnes qui ont écouté en silence, et sans applaudir entre les mouvements. On ne peut en dire autant tous les soirs dans l'ex-métropole...

CYPRIEN KATSARIS, pianiste. Vendredi soir, Amphithéâtre de Joliette. Dans le cadre du troisième Festival international de Lanaudière. (Radiodiffusion: CBF-FM, jeu., 20 h.)

Programme:
Hannonisations à quatre voix de trois chorales de Martin Luther, BWV 388, 416 et 302... J.S. Bach
Arrangements de trois mouvements de cantates de Bach... Wilhelm Kempff (deux), Cyprien Katsaris (un)
Arrangements de trois extraits des *Sechs gestische Lieder*, op. 48, de Beethoven, G. 467 nos 2, 3 et 4... Liszt
Sonate no 31, en la bémol majeur, op. 110 (1821)... Beethoven
Ave Maria d'Arcadelt, G. 183; Ave Maria de Schubert, G. 558 no 12; Bénédiction de Dieu dans la solitude, ext. de Harmonies poétiques et religieuses, G. 173... Liszt
Regard du Père et Regard de l'Épouse d'amour, ext. de *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus* (1944)... Messiaen

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN. Chef d'orchestre: Agnes Grossmann. Solistes: Menahem Pressler, pianiste, Gerhard Schulz, violoniste, et Janos Starker, violoncelliste. Samedi soir, église Saint-Patrice de Magog. Dans le cadre du Festival Orford 90. (Radiodiffusion: CBF-FM, ven., 20 h.)
Programme consacré à Ludwig van Beethoven:
Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre en do majeur, op. 56 (1804)
Symphonie no 7, en la majeur, op. 92 (1812)

Spectacles

SUITE DE LA PAGE 10

Laval (5): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 30, 21 h 45. dim: 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 21 h 45. dernier spectacle sam: 23 h 55.
 Pine (1, Sainte-Adèle): tous les soirs: 19 h 20, 22 h.
DICK TRACY
 Cinéma V (2): Sam., dim.: 12 h 45, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10; en sem.: 18 h 20, 21 h 10.
 Dorval (1): En sem.: 13 h, 16 h, 18 h 30, 21 h 15.
 Du Parc (1): Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15; en sem.: 18 h 45, 21 h 15.
 Jean-Talon: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50.
 Loews (1): 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.
 Pine (4, Sainte-Adèle): tous les soirs: 19 h 20, 22 h.
 Ciné-Parc St-Eustache (5): dès 19 h.
DICK TRACY V.F.
 Capitol (4): 13 h 30, 16 h, 19 h.
 Ciné-Parc Laval (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc Châteauguay (2): dès 19 h.
 Ciné-Parc Tracy (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc St-Hilaire (2): dès 19 h.
 Ciné-Parc Drummondville (2): dès 19 h.
 Ciné-Parc Joliette (2): dès 19 h.
DIE HARD (2)
 Place Alexis-Nihon (1): tous les jours: 12 h, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 45, dernier spectacle ven. et sam: minuit Pointe-Claire (4): tous les jours: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
 Bonaventure (1): dim: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, sam et semaine: 19 h, 21 h 30.
 Décarie (1): sam et dim: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. En semaine: 19 h, 21 h 30.
 Brocard (3): tous les jours: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40.
 Carrefour Laval (3): tous les jours: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40. Astre (1): tous les jours: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven et sam: minuit. Ciné-Parc St-Eustache (1): dès 19 h.
ESCAPADE D'UN PHOTOGRAPHE
 Eve: 10 h 10, 14 h 50, 19 h 30.
FLEUR (LA) DU MAL
 Complexe Desjardins (4): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
GHOST DAD
 Astre (4): ven, sam, dim: 13 h, 17 h 10, 21 h 30. lun et mar: 13 h, 17 h 10, 21 h 30. merc et jeu: 13 h, 14 h 45, 16 h 40, 18 h. Bonaventure (2): dim: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 10. sam et en semaine: 19 h 20, 21 h 10.
 Carrefour Laval (1): tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
 Cinéma Égyptien (2): merc et jeu: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
 Pointe-Claire (2): tous les jours: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

GRAND (LE) BLEU
 Crémazie. Sam. dim.: 13 h 30, 17 h, 20 h 15; en sem.: 20 h.
GREMLINS (2)
 Berri (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
 Dauphin (2): tous les jours: 19 h 15, 21 h 20.
 Longueuil (2): 12 h 20, 14 h 35, 17 h, 19 h 15, 21 h 35.
 Centre 2000 (1): 13 h 30, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 40, 21 h 45.
 Carrefour du Nord (2): tous les jours: 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
 Capitol (3): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
GREMLINS 2 (V.F.)
 Paradis (2): tous les jours: 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven et sam: minuit.
 Joliette (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
 Fleur de Lys: sam et semaine: 19 h, 21 h 15. dim: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.
 Ciné-Parc Boucherville (2): dès 19 h.
 Ciné-Parc Laval (2): dès 19 h.
 Ciné-Parc Châteauguay (3): dès 19 h.
 Ciné-Parc Tracy (2): dès 19 h.
HOMME (L') QUI VOULAIT SAVOIR
 Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
IMAX - TO THE LIMIT
 Vieux-Port. Du lun. au dim.: 11 h 30 et 18 h 30 approximativement.
IMAX - VIVRE AU SOMMET
 Vieux-Port. Du lun. au dim.: de 10 h 30 à 21 h 30 (aux 45 à 60 minutes approximativement).
INFIDÉLITÉS SURVEILLÉES
 Eve: 13 h 25, 18 h 10.
JEAN DE FLORETTE
 Université: tous les soirs: 19 h. sauf merc. sam et dim: 14 h 30, 19 h.
JESUS DE MONTRÉAL
 Cinéplex Centre-Ville (8): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.
JETSON (LES), LE FILM
 Berri (2): tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
 Dauphin (2): tous les jours: 13 h, 14 h 40, 16 h 20.
 Brocard (2): tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 10.
 Paradis (3): tous les jours: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h.
 Capitol (1): tous les jours: 13 h 30, 16 h.
JETSON, THE MOVIE
 Faubourg Sainte-Catherine (4): tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
 Pointe-Claire (3): tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
JOLIE (UNE) FEMME
 Parisien (3): 13 h 20, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.
 Versailles (4): 12 h 30, 15 h, 21 h 15. Dernier spectacle: 23 h 30.
 Capitol (4): tous les jours: 21 h 30.
 Ciné-Parc St-Eustache (4): dès 19 h.
LONGTIME COMPANION
 Faubourg Sainte-Catherine (3): tous les jours: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
 Cinéplex Centre-Ville (6): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
MAISON DES 1001 PLAISIRS
 Eve: 11 h 45, 16 h 25, 21 h 05.
MANON DES SOURCES
 Université: tous les soirs: 21 h 10, sauf merc. sam et dim: 16 h 45, 21 h 10.
MARIAGE (LE) DE BETSY
 Parisien (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 35.
 Laval (4): 12 h 40, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle sam: 23 h 45.

Versailles (6): 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 40, 21 h 40. Dernier spectacle sam: 23 h 10.
 Oméga (2, Longueuil): 17 h, 21 h 15.
MARILYN CHAMBER FANTASIES PRIVÉES
 Bijou: 9 h 50, 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30.
MAY FOOLS (MILOU EN MAI)
 Cinéma Paris: 15 h, 19 h 15.
MILOU EN MAI
 Cinéplex Centre-Ville (4): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR
 Complexe Desjardins (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
MY LEFT FOOT
 Cinéplex Centre-Ville (5): tous les jours: 19 h 05, 21 h 05.
NIKITA
 Berri (3): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45.
NIGHTSHIFT NURSES
 Cinéma L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.
NURSE (LA)
 Berri (5): tous les jours: 19 h 15, 21 h 15.
 Brocard (2): tous les soirs: 21 h 15, 21 h 10.
 Carrefour Laval (5): tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20.
 Paradis (3): tous les soirs: 19 h 45, 21 h 40. dernier spectacle ven et sam: 23 h 30.
 Ciné-Parc Laval (3): dès 19 h.
PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE
 Carrefour du Nord (2): tous les jours: 13 h, 15 h.
 Joliette (3): tous les jours: 13 h 30, 15 h 15, 17 h.
 Impérial (3, T.R.O.): tous les jours: 14 h, 16 h.
 Greenfield (2): tous les jours: 12 h 30, 14 h 25.
 Le Paris (3, Ste-Hyacinthe): tous les jours: 13 h, 15 h.
 Oméga (2, Longueuil): tous les jours: 13 h, 15 h, 19 h 15.
 Parisien (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
 Versailles (4): En semaine: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 15.
PRETTY WOMAN
 Dorval (4): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
 Loews (4): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.
 Loews (5): 13 h 05, 15 h 40, 18 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.
 Greenfield (2): 16 h 20, 18 h 50, 21 h 15.
RETOUR VERS LE FUTUR (3)
 Berri (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
 Dauphin (1): tous les jours: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Longueuil (1): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.
 Centre 2000 (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35.
 Carrefour du Nord (1, St-Jérôme): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
 Paradis (1): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30. dernier spectacle: ven, sam: 23 h 45.
 Commodore: sam et dim: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15. En semaine: 19 h, 21 h 15.
 Joliette (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
 Capitol (2): tous les jours: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
 Ciné-Parc Boucherville (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc Laval (4): dès 19 h.
 Ciné-Parc Châteauguay (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc St-Hilaire (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc Drummondville (1): dès 19 h.
 Ciné-Parc Joliette (1): dès 19 h.
 Centre culturel de T.R.O.: tous les jours: 17 h 30, 19 h 45, 22 h.
RIPOUX CONTRE RIPOUX
 Cinéplex Centre-Ville (9): 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 20.

ROBOCOP (2)
 Astre (2): tous les jours: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven et sam: minuit Brocard (1): 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 25.
 Carrefour Laval (6): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 45.
 Décarie (2): sam et dim: 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 40. En semaine: 19 h 05, 21 h 40.
 Faubourg Ste-Catherine (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.
 Pointe-Claire (5): tous les jours: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
 Ciné-Parc St-Eustache (2): dès 19 h.
SECRET WEDDING
 Cinéma Paris: 17 h, 21 h 30.
SEX DRIVE
 Cinéma L'Amour: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES
 Place Alexis Nihon (3): ven, sam, dim, lun et mar: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
 Cinéplex Centre-Ville (5): tous les jours: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05.
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (V.F.)
 Berri (5): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.
 Carrefour Laval (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05.
 Paradis (2): tous les jours: 13 h 15.
 Ciné-Parc St-Eustache (3): dès 19 h.
TOTAL RECALL
 Astre (3): ven, sam, dim, lun et mar: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h. dernier spectacle ven et sam: minuit.
 Dorval (3): En semaine: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.
 Loews (2): 13 h 45, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.
 Loews (3): 12 h 45, 15 h 15, 17 h 50, 20 h 20. Dernier spectacle sam.: 22 h 40.
TOTAL RECALL (V.F.)
 Joliette (3): tous les jours: 19 h, 21 h 30.
 Du Plateau (1): 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.
 Impérial 2 (T.R.O.): 14 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30.
 Laval (1). En semaine: 13 h 30, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Dernier spectacle: 23 h 45.
 Le Paris (2, Saint-Hyacinthe). En semaine: 13 h 20, 15 h 30, 19 h 20, 21 h 30.
 Rex (2, Saint-Jérôme). En semaine: 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 30.
 Versailles (1). En semaine: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle: 23 h 45.
 Oméga (1, Longueuil) 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
 Parisien (5): 13 h 20, 16 h, 18 h 45, 21 h 20. dernier spectacle sam: 23 h 45.

SALLES DE RÉPERTOIRE

BARFLY
 Rialto: 21 h 30.
DIABLE (LE) AU CORPS
 Ouimetoscope: 21 h.
FANNY ET ALEXANDRE
 Conservatoire d'art cinématographique: 20 h.
MANON DES SOURCES
 Ouimetoscope: 21 h 30.
MILOU EN MAI
 Ouimetoscope: 21 h 15.
ORPHÉE
 Ouimetoscope: 19 h 30.
PEUPLE (LE) SINGE
 Ouimetoscope: 19 h 15.

REBEL WITHOUT A CAUSE
 Rialto: 19 h 15.
TOMMY
 Ouimetoscope: 19 h.

MUSIQUE

ÉGLISE DE SAINT-LIGUORI - Lun., 20 h. Quatuor à cordes Wilanow. Quatuors op. 18 nos 5 et 6 et op. 74 (Beethoven).

THÉÂTRE

THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis) - «Chat en poche» avec Nancy Gauthier, Manon Laffame, Françoise Tardy, Mauril-Fournier, Jean-François Gagnon, Bertin St-Pierre et Bernard Tanguay. Merc au ven: 20 h 30. Sam: 16 h, et 21 h. Jusqu'au 11 août.
LA LICORNE (4559, Papineau, 523-2246) - «Penthéziée, reine des Amazones», de Heinrich Von Kleist. Du merc. au ven., 20 h 30; sam., 16 h, 20 h 30.
BAR-THÉÂTRE LES LOGES (1237, Sanguinet) - «Meurtre en coulisses», de Normand Vincent et Denis Sénéchal: 20 h.
HANGAR NO. 9 (Vieux-Port, 847-0042) - «Pourquoi les rues sont-elles si sombres?», de Joe Frank: 21 h.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (Ile Sainte-Hélène, 954-1344) - «Ca tourne autour du lit», de Jasmine Dubé. Du merc au ven, 20 h 30. Sam. 21 h. Jusqu'au 1er septembre.
THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT (Ile Charbon, Longueuil, (514) 651-5250) - «Les Gars», de Claude Magnier. Du mar. au sam., 20 h 30.
THÉÂTRE LA RELEVÉ A MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloeil, (514) 464-0089) - «Les Gars», de Jean Barbeau. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.
THÉÂTRE LES JUMEAUX (141, Saint-Charles, Sainte-Thérèse) - «Ciel de lit», de Jean de Hartog. Ven., sam., 21 h.

VARIÉTÉS

SPECTRUM DE MONTRÉAL - Noir Désir et Alain Bashung. 21 h.
FOUFONNES ÉLECTRIQUES (87 e., Sainte-Catherine) - DJ Rick Wild. 21 h.
BAR LE KILOMÈTRE-HEURE - Groupe Northland U.N.I. 22 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) - Al Ward: 21 h 30.
STATION 10 (2071 e., Sainte-Catherine) - Battle of the band. Dès 21 h.
MONTRÉAL HILTON AEROPORT (12505, Côte-de-Liesse) - Piereth Vermeil, chanteuse. 20 h30. Manon Robert, piano-bar. 11 h 30.
LES QUATRE PIANOS (150, Principale, Saint-Sauveur) - Crudités avec Jici Lauzon. 20 h 30.

Musique brésilienne des années 90 à l'ouverture du 24e festival de jazz de Montreux

JEAN LASAR
 de l'Agence France-Presse
MONTRÉAL

■ Un échantillon représentatif de la musique populaire brésilienne des années 90, des interprètes Marisa Monte et Joyce aux bulldozers de la samba que sont Jorge Ben et Luiz Caldas, a lancé sur les chapeaux de roue, vendredi soir dernier, le 24^e festival de jazz de Montreux.

La nuit brésilienne de ce festival attire traditionnellement tous les mélomanes brésiliens de Suisse et de Navarre. Le temps d'une soirée, la tranquille station touristique du bout du Léman, dans l'ouest de la Suisse, se trouve plongée dans une ambiance tropicale faite d'iboi, de batucada et de déhanchements.

Mince et élégante, longue chevelure noire sur peau blanche, Marisa Monte a présenté un répertoire très éclectique. Le spectacle aussi sophistiqué que rodé, très «produit», de ce jeune prodige (21 ans) de la MPB, a sans doute été l'innovation majeure de cette soirée, encore qu'il ne révolutionne pas vraiment les canons du genre.

Marisa Monte apparaît entourée d'un groupe de six musiciens et de deux choristes très professionnels. Son batteur, «Gigante Brasil», à l'étonnante voix de basse, termine certaines chansons le poing dressé, tout en continuant

de jouer. «Cela veut dire, forte, strong. Eu sou um black (je suis noir)», dit-il fièrement lorsqu'on l'interroge sur la signification de ce geste.

Joyce, chanteuse-guitariste accompagnée d'un quartette, s'est produite sur la deuxième scène du festival, dans le cadre plus intime du «platinum». Dans un registre moins commercial, mêlant bossa nova, improvisations, jazz et samba, elle a admirablement rendu hommage à Vinícius de Moraes, Joao Gilberto ou encore Hermeto Pascoal.

Luiz Caldas et Jorge Ben, rebaptisé «Benjor» pour son retour sur scène, ont déchainé les quelque 3 000 spectateurs réunis au Casino de Montreux.

Le premier, dont les rythmes précurseurs de la lambada ont sans aucun doute apporté un nouveau souffle à la samba, est originaire de Feira de Santana, dans l'état de Bahia, et a commencé sa carrière dans les «trios elétricos», orchestres mobiles des carnivals du Nordeste.

Le second, fidèle à lui-même, raide comme un piquet et exprimant néanmoins l'énergie pure par chaque pore de sa peau, a enfilé sans hésiter ses vieux succès comme «Fio Maravilha» ou «Pais tropical», avec pour seule excuse un «son» qui bénéficie des nouvelles technologies et s'avère, il faut le dire, remarquablement efficace.

Le nouveau NP2020 de Canon: pour reproduire et produire aussi.

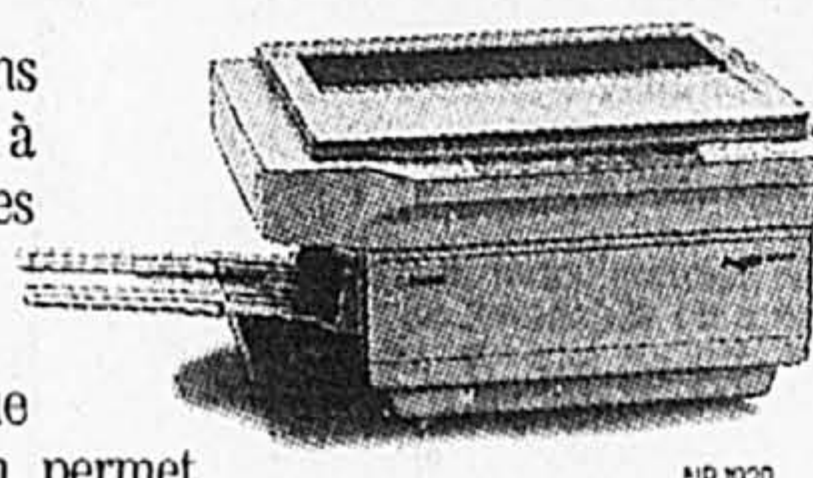
Votre volume de reproduction se situe entre les niveaux moyen et faible, et vous cherchez un copieur pratique à cadence rapide, doté de nombreuses possibilités de reproduction. Ne cherchez plus! Voici le nouveau NP2020 de Canon, le seul copieur de sa catégorie qui offre deux cassettes à chargement frontal permettant l'économie d'espace. Les deux cassettes contiennent chacune 250 feuilles et permettent de changer le format du papier sans changer de cassette. Un boîtier à papier optionnel de 1000 feuilles réduit le remplissage au strict minimum.

Un alimentateur automatique de documents, fourni en option, permet

de reproduire plus vite des rapports et des présentations multipages, ajoutant un atout précieux au NP2020. D'autres options sont proposées, y compris les trieuses 10 ou 20 casiers, un choix de toner en quatre couleurs et un système de gestion complète des copies. Grâce à sa cadence de 20 copies-minute, le NP2020 est idéal pour les petites entreprises ou les services internes des grandes sociétés.

Le NP1020 offre lui aussi une qualité exceptionnelle, une performance et une fiabilité hors pair. Il constitue une nouvelle addition très intéressante dans la gamme des copieurs Canon à faible tirage. Communiquez dès maintenant avec un de nos représentants qui s'efforcera de vous offrir une démonstration.

Canon
 Le Canada copie sur Canon.



NP 2020

OE Inc.
 5990, chemin côte-de-Liesse, Montréal (514) 341-6363

La Presse ET Ciel 98.5

INVITENT 150 PERSONNES DEHORS

ALORS QUE

JOSEPH ROULEAU

CHANTE

FÉLIX LECLERC



(accompagné de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières dirigé par Gilles Bellemare)

À GAGNER:

75 PAIRES DE BILLETS

**POUR LE SPECTACLE DU
 22 JUILLET, À 14 h 30, À
 L'AMPHITHÉÂTRE DE
 LANAUDIÈRE.**

POUR PARTICIPER:

- remplissez le coupon de participation et retournez-le à l'adresse indiquée, avant midi le 16 juillet 1990;
- la valeur des prix offerts est de 3675\$;
- le texte des règlements est disponible à La Presse et à Ciel MF.

La Presse



LE FESTIVAL
 INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

Concours "Rouleau chante Leclerc"
 La Presse Itée.
 C.P. 5020 succ. Place d'Armes
 Montréal H2Y 3M1

Dans quelle ville se situe l'Amphithéâtre de Lanaudière? _____
 Nom _____ Âge _____
 Adresse _____ App. _____
 Ville _____
 Code postal _____ Tél. _____

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Adélard)
A Montréal, le 6 juillet 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé Adélard Archambault, époux de feu Yvonne Miron et de feu Sarah Bélanger. Lui survivent ses enfants: Alice (Charles-E. Tremblay), Alban (Jeanette), Guy (Paulette), Raymond (Yolande), Denise (Bernard Desjardins), Germaine (Roger Proulx), Claude, Réal (Gisèle), Yvon, prêtre de la Société des Saints Apôtres, Gilles (Renelle), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire: **Magnus Polier Inc** 11130 boul. Pie-IX Montréal-Nord.

LEONARD (Georges)
St-Laurent
LÉTOUTEREAU (Jacqueline)
Laval
LAGACÉ (Philippe)
Terrebonne
LANGEVIN (Normand)
Montréal
LEVAC (Yvonne)
Côteau-Du-Lac
MIREAULT (Marie-Rose)
Montréal
CARRIER (Marcel, O.R.P.C.)
Montréal
CHAREST (Donald)
Montréal
CHAUVIN (Gérard)
Varennes - Montréal
CLÉMENT (Florestine)
Montréal
DAOUST (Père Roger, C.S.V.)
Laval
DUFRESNE (Dr. Roger R.)
Montréal
DUGUAY (Martine)
Montréal
GARIEPY (Marguerite)
Montréal
JONKOV (Ilona)
Montréal

DUFRESNE (Dr. Roger R.)
A Montréal, le 7 juillet 1990, à l'âge de 79 ans, est décédé Dr. Roger R. Dufresne, époux de Jeanne Oumet. Il laisse pour lui survivre son fils Louis R. Dufresne (Lorraine Gosselin), ses petits-enfants François (Lise), Suzanne et Benoît, ses frères Guy et Maurice ainsi que leur conjointe, ses belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Accueil Bonneau (427 de la Commune est, Montréal) seront appréciés. Les funérailles auront lieu mardi le 10 en l'église St-Viateur d'Outremont à 11 h et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Direction: **Alfred Dailley Inc.** 1111, Laurier ouest Outremont.

Heures de visites: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi à compter de 9 h.

LÉTOUTEREAU (Jacqueline Lalonde)
A Laval, le 3 juillet 1990, à l'âge de 65 ans, est décédée Jacqueline Lalonde, épouse de Maurice Létoutereau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marielle, Jocelyne, Madeleine, Jean-Pierre, Jean-François, son gendre Louis Rondeau, sa bru Sylvie Richard et sa petite-fille Geneviève Rondeau. Un service religieux sera célébré mardi le 10 juillet à 11 h am à l'église Notre-Dame du Sacré Cœur, rue Edouard, angle Ste-Avenue à Laval. Au lieu de fleurs des dons à l'Accueil Bonneau de Laval seront appréciés.

MIREAULT (Marie-Rose)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme veuve Sylvie Mireault, 79 ans, née Marie-Rose Cornélius. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline, Huguette, Pauline, Louise et Guy. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 4240 Adam.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet en l'église St-Jean-Baptiste de Jésus et de la au Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

IN MEMORIAM

Madame Juliette Tardif Gervais
A l'occasion de son décès, le vendredi 9 juillet 1982: "Avec le temps, notre mort tomba dans l'oubli, nul ne se rappela de ses travaux; notre vie passa comme un nuage, elle se dissipa comme un brouillard chassé par les rayons du soleil. Oui, nos jours sont comme le passage d'une ombre; la mort ne retournera pas sur ses pas, le sceau est apposé; nul ne revient!" (SG 2:2-5) Ca, ne l'oublions pas, le crois que Juliette vit à jamais dans la cœléste demeure de Dieu. Lui: Edouard Gervais, époux.

SOFIA (Germaine Renaud)
A Belœil, le 6 juillet 1990, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Salvatore Sofia née Germaine Renaud, mère de Marcelle (feu René Poirier), Jean (Monique Gervais), grand-mère de Michel Poirier et Jean-Marc et Michel Sofia. Exposée à partir de dimanche le 8 juillet à 19 h au salon funéraire: **Maurice Demers Inc.** 231 boul. Laurier Belœil.

Funérailles le mardi le 10 juillet à 11 h en l'église St-Maria-Goretti de Belœil, suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dame des Neiges. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

SUICCO (Stéphanie)
A Montréal, le 8 juillet 1990, est décédée, à l'âge de 12 ans, Mlle Stéphanie Suicco, fille de Jean Suicco et de Linda Goudreau. Elle laisse également dans le deuil son frère Luc, ses sœurs: Julie et Carole (Armand Beaudreau), ses tantes: Nathalie et Johanne (Jean-François Morrison). Exposée à la résidence funéraire: **Magnus Polier Inc** 7385 Vieux St-Laurent.

Funérailles le mardi le 10 juillet à 14h, suivi des funérailles à 15h en l'église St-Fabien et de là au Repos St-François d'Assise. N.B. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

THIBERT, Mme Zénon (Létilia)
A St-Urbain, le 8 juillet 1990, à l'âge de 94 ans et 10 mois, est décédée Mme Létilia Thibert, épouse de feu Zénon Thibert. Elle laisse ses enfants: Jean-Marie (Perle Bédard), Dr. Roger (Maurice Bédard), huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Exposée lundi à 19h, à la résidence funéraire: **Michel Thériault Inc** 223 Principale St-Urbain.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant à 14h en l'église de St-Urbain. Inhumation au cimetière de St-Urbain.

Exprimez vos condoléances par un don aux Œuvres du Cardinal Léger

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2

ARCHAMBAULT (Adélard)
A Montréal-Nord, le 6 juillet 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé Adélard Archambault, époux de feu Yvonne Miron et de feu Sarah Bélanger. Lui survivent ses enfants: Alice (Charles-E. Tremblay), Alban (Jeanette), Guy (Paulette), Raymond (Yolande), Denise (Bernard Desjardins), Germaine (Roger Proulx), Claude, Réal (Gisèle), Yvon, prêtre de la Société des Saints Apôtres, Gilles (Renelle), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire: **Magnus Polier Inc** 11130 boul. Pie-IX Montréal-Nord.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 juillet 1990 à 14h en l'église St-Vincent Marie-Strambi, 10815 Armand-Lavergne, et de là au cimetière de l'Épiphanie.

CHAREST (Donald)
A Montréal, le 5 juillet 1990, à 35 ans, est décédé Donald Charest. Il laisse dans le deuil son ami Harry Brown (Marion), ainsi que son père Ronald et sa mère Laura, ses frères et sœurs: Doris (Jacques Tremblay), Nicole (James William), Rita (Donald Daigle), Robert (Cynthia Houg), Ronald Jr (Chantal Boucher), Roger (Francine Bossy), Jean-Marc (Maria Aude), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances à 13h en l'église St-Genève, 16055 Gouin ouest, mercredi le 11 juillet où le service suivra à 14h et de là au cimetière de St-Genève, à Pierrefonds.

DUGUAY (Martine)
A Montréal, le 30 juin 1990, est décédée Mme Martine Hébert, épouse de feu René Duguay. Elle laisse dans le deuil son frère Georges, sa belle-sœur Muriel Walsh, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles privées ont eu lieu mardi le 5 juillet 1990. Direction: **Urgel Bourgie Ltée**

LEVAC (Yvonne)
A Côteau-Du-Lac, le 7 juillet 1990, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Adrienne Levac, née Yvonne Levac, demeurant au Centre d'Accueil du Haut-Saint-Laurent, à Côteau-Du-Lac. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Gilles, Marie, ainsi que ses petits-enfants: Guy, Lise, Hélène, Luc et Alain. Exposée aux salons: **J.A. Larin & Fils Inc** 124 av. Du Comté Côteau-Du-Lac.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant à 15h en l'église Rivière-Beaudette. Inhumation au cimetière du même endroit.

MOUTQUIN (Maria)
A Lachenaie, le 7 juillet 1990, à l'âge de 78 ans, est décédée Maria Somville, épouse de Ferdinand Moutquin, demeurant à Lachenaie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Anne-Marie, Jean-Marie (Michelle Gravel), André (Michelle Cormier), neuf petits-enfants, un arrière-petit-fils, son beau-frère Marcel Gilisse, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposée au salon funéraire: **Guay Inc.** 756 rue St-Louis Terrebonne.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant à 11h en l'église St-Charles de Lachenaie. Inhumation au cimetière de Lachenaie. Salon ouvert à 10h.

PANNUNZIO (Antonio)
A Montréal, le 7 juillet 1990, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio (Tony) Pannunzio. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Hélène, Fleurette (Americo Massi), Claire (Marco Barla), Gloria (Alphonse Richard), Suzanne (Leonardo Di Perno); ses frères: Gaetan (Nicole Grenier), Roland (Mafai da Ferri), décédé, Roger (Rita Martin) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 6259 boul. Monk Montréal (Métro Monk).

Funérailles mercredi le 11 juillet à 11 h en l'église Saint-Jean-Bosco (2510, rue Springland) et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi et mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

F. André BACHAND é.c. (F. Laurent)
A la résidence De-La-Salle, ville de Laval, est décédé samedi le 7 juillet 1990, à l'âge de 57 ans, le Frère André Bachand de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes de Montréal. Il est né à Boucherville, le 27 février 1933, d'Antoine et Jeanne Vadeboncoeur. Des l'âge de 12 ans, en 1945, il entra au séminaire de Laval-Des-Rapides. Il revêtit l'habit religieux en 1949 et prit le nom de F. Laurent. Après trois années de scolarité, il est nommé à St-Jérôme où il a enseigné pendant 12 ans (1953-1965). En 1971, il est appelé à la résidence De-La-Salle, où il œuvre à titre d'infirmier licencié. Il s'acquittera de sa tâche avec la conscience professionnelle que nous lui connaissons. Il est attentif à tous ses Frères et les soigne avec un dévouement sans borne. Malgré la progression de la maladie, il demeurera à l'écoute de ses Frères. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil sa mère Mme Antoine Bachand, trois sœurs: Monique, Pierrette et Diane et cinq frères: Maurice, Gaston, Yvon, Jacques et Réjean, des belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que des neveux et nièces et de très nombreux amis. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi le 10 juillet à 10h à la

Residence De-La-Salle 300 Bord-De-L'Eau Ville de Laval (St-Dorothée)
où aura lieu le service funéraire mercredi le 11 juillet à 10h. Inhumation au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges, à Montréal, au lot des Frères des Écoles chrétiennes. Parents et amis sont priés de joindre leurs prières à celles de la communauté.

PRÉVOST LANGEVIN (Claire)
A St-Laurent, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Claire Langevin Prévost, 80 ans, épouse de feu Georges Langevin. Elle laisse dans le deuil sa fille: Mariel, ses fils: Jean-Claude, Guy (Cécile Brault) et Hubert, ainsi que de nombreux parents et amis. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée, mais une cérémonie intime aura lieu mardi le 10 juillet à 14h en la chapelle des salons: **Urgel Bourgie Ltée** 5650 Côte-Des-Neiges Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉVOST (Germaine Robert)
Au centre hospitalier Côte-des-Neiges, le 7 juillet 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Germaine Robert, épouse de feu Jean-Berchmans Prévost. Elle laisse ses enfants: Robert (Rolande Courso), André (Jean-Claude Lanthier), Louise (Normand Julien), Madeleine (Jacques Rousseau), ses trois petits-enfants, trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs: Marguerite Vermet, Marie Marchand et Louise Robert, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 Ste-Croix St-Laurent.

Funérailles lundi le 9 juillet à 10h en l'église St-Hippolyte et de là au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR LAMBERT, Suzanne
A Montréal, le 6 juillet 1990, est décédée Mme Suzanne Brodeur Lambert, 83 ans, épouse de feu Lionel Lambert. Elle laisse dans le deuil ses dix enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 7018 de Marseille Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet 1990 à 11h en l'église St-Denis et de là au Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

CHAUVIN (Gérard)
A l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 7 juillet 1990, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gérard Chauvin, époux en premières noces de feu Laurette Riendeau et en secondes noces de Denise Daigneault, autrui de feu Yvonne. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gaston (Nicole Filiatrault), Marielle (Maurice Brunelle), Rachel (Leopold St-Martin), Nicole (Gaston Archambault) et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funéraire partira du salon funéraire: **Normand Jodoin** 277 rue Ste-Anne Varennes.

à 13h45 pour se rendre en l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Varennes. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi à compter de midi. Direction: **Pierre Tétreault**

JONKOV (Ilona)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Ilona Jonkov, 76 ans, épouse de feu Mihaly Jonkov. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Antal (Micheline Décarie), Laszlo et Mihaly (Kerstin Franzin), ainsi que ses petits-enfants: Linda, Sandra, Kim, Leslie, Peter et Anthony. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 16114 Gouin ouest Ste-Genève.

Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant à 11h en l'église St-Genève et de là au cimetière Ste-Genève, à Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons au Foyer Hongrois, 2580 St-Jacques ouest, Montréal, H3J 2M8 seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

LAGACÉ (Philippe)
Fils de Damase Lagacé, décédé à l'âge de 79 ans. Inhumation au cimetière de St-Laurent, mardi le 10 juillet à 14h.

LANGEVIN (Normand)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédé M. Normand Langevin, 75 ans, époux d'Alberta Racette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses sœurs: Yvette, Claire, ses frères: Jean, Gilles, ses belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 400 Henri-Bourassa est Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 juillet à 11h en l'église St-Madeleine Sophie et de là au cimetière de Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

PORTUGAIS (Gabrielle)
A Montréal, le 8 juillet 1990, est décédée Mme Roger Portugais, 82 ans, née Gabrielle Poirier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur: Gilberte (Ludger Tremblay, décédé), son neveu le Dr. Gilles Tremblay, ses beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, spécialement Marcel Pelletier et John Wendover, et de nombreux amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 3503 Papineau Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant à 11h en l'église St-Émile, et de là au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: lundi de 19h à 22h, mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

PRÉVOST LANGEVIN (Claire)
A St-Laurent, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Claire Langevin Prévost, 80 ans, épouse de feu Georges Langevin. Elle laisse dans le deuil sa fille: Mariel, ses fils: Jean-Claude, Guy (Cécile Brault) et Hubert, ainsi que de nombreux parents et amis. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée, mais une cérémonie intime aura lieu mardi le 10 juillet à 14h en la chapelle des salons: **Urgel Bourgie Ltée** 5650 Côte-Des-Neiges Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉVOST (Germaine Robert)
Au centre hospitalier Côte-des-Neiges, le 7 juillet 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Germaine Robert, épouse de feu Jean-Berchmans Prévost. Elle laisse ses enfants: Robert (Rolande Courso), André (Jean-Claude Lanthier), Louise (Normand Julien), Madeleine (Jacques Rousseau), ses trois petits-enfants, trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs: Marguerite Vermet, Marie Marchand et Louise Robert, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 Ste-Croix St-Laurent.

Funérailles lundi le 9 juillet à 10h en l'église St-Hippolyte et de là au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉVOST (Germaine Robert)
Au centre hospitalier Côte-des-Neiges, le 7 juillet 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Germaine Robert, épouse de feu Jean-Berchmans Prévost. Elle laisse ses enfants: Robert (Rolande Courso), André (Jean-Claude Lanthier), Louise (Normand Julien), Madeleine (Jacques Rousseau), ses trois petits-enfants, trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs: Marguerite Vermet, Marie Marchand et Louise Robert, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 Ste-Croix St-Laurent.

Funérailles lundi le 9 juillet à 10h en l'église St-Hippolyte et de là au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉVOST (Germaine Robert)
Au centre hospitalier Côte-des-Neiges, le 7 juillet 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Germaine Robert, épouse de feu Jean-Berchmans Prévost. Elle laisse ses enfants: Robert (Rolande Courso), André (Jean-Claude Lanthier), Louise (Normand Julien), Madeleine (Jacques Rousseau), ses trois petits-enfants, trois arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs: Marguerite Vermet, Marie Marchand et Louise Robert, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 Ste-Croix St-Laurent.

Funérailles lundi le 9 juillet à 10h en l'église St-Hippolyte et de là au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMODY (LÉGER, Annette)
A Montréal, le 7 juillet 1990, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Annette Léger, épouse de feu Charles Carmody. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mesdames Exilire Moquin, Lucille Aquin et Cécile Poisson, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Exposée lundi de 9 h à 16h30 au Complexe: **Alfred Dailley Inc** 2159 est boul. St-Martin Duvernay, Laval.

Une réunion de prière aura lieu à 16h ce même lundi. Inhumation au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 19h à 22h.

CLÉMENT (Florestine)
A Montréal, le 7 juillet 1990, est décédée Mme Florestine Hainault, 75 ans, épouse d'André Clément. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Lise (Léo Bourget), André (Nicole Bujold), Michèle (Marc-André Turgeon), Roselyne (Christian Fenech). Elle laisse également plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi que des parents et amis. Exposée aux salons: **Urgel Bourgie Ltée** 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le lundi 9 courant à 21h en la chapelle du salon. Parents et amis sont